



DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Mercredi 19 juin 2019 - 16 Chawwal 1440 - N° 2243 - 6^e année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€



Horaire des prières

Fajr : 03h25 Dohr : 12h49
Asr : 16h40 Maghreb : 20h13 Isha : 21h57

MÉTÉO



Alger	: 25°	18°
Oran	: 27°	19°
Annaba	: 28°	19°
Béjaïa	: 26°	21°
Tamanrasset:	39°	26°

www.dknews-dz.com

ALGÉRIE-EGYPTE

Eddalia prend part à la réunion ministérielle consultative informelle sur l'autonomisation de la femme

P. 5

ALGÉRIE-MALI

Ouverture à Bamako des travaux de la 14^e session du Comité bilatéral stratégique algéro-malien

P. 5

ALGÉRIE-JAPON

Batna : atelier de formation de formateurs à l'enquête sur les causes des incendies de forêts

P. 5

ALGÉRIE-CUBA:

Nécessaire relance du programme de coopération touristique

P. 5

A R M É E

M. Gaïd Salah met en garde contre les objectifs «ambigus» de ceux qui veulent geler la Constitution

Le général de corps d'Armée, Ahmed Gaïd Salah, vice-ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'Armée nationale populaire a mis en garde hier contre les intentions aux objectifs "ambigus" qui tentent "sciemment" de geler les dispositions de la Constitution, ce qui signifie "l'entrée dans le tunnel sombre du vide constitutionnel". "Ceux qui prétendent, par ignorance ou arrogance et entêtement, ou animés par des intentions aux objectifs ambigus, oui ambigus, que le pouvoir du peuple est au-dessus de la Constitution et au-dessus de tous- et c'est une vérité utilisée à tort - car ils tentent sciemment d'outrepasser, voire geler, l'application des dispositions de la Constitution, réalisent-ils que cela signifie la suppression de toutes les institutions de l'Etat et s'engouffrer dans un tunnel obscur dénommé le vide constitutionnel?", a affirmé Gaïd Salah dans son discours prononcé devant les cadres de la 3^e région militaire (Bechar).

P. 3



ÉDUCATION

BACCALAURÉAT: Réunion d'évaluation du déroulement des épreuves durant les 2 premiers jours

P. 4

JUSTICE :

Placement de Abdelkader Zoukh sous contrôle judiciaire et mise en liberté du wali d'El-Bayadh

P. 4

LE MINISTRE DE L'AGRICULTURE, DU DÉVELOPPEMENT RURAL ET DE LA PÊCHE, CHÉRIF AMARI :

« Le barrage vert, une "expérience algérienne pionnière" dans la lutte contre la désertification »

P. 4

SANTÉ

DU SANG DANS LES URINES : Quand consulter ?

P.p 12-13

FOOTBALL

CAN-2019 - ALGÉRIE

Les Verts en mode conquérant en Egypte

La sélection algérienne de football, qui court toujours derrière son deuxième titre continental depuis 1990, abordera la Coupe d'Afrique des nations CAN-2019 en Egypte (21 juin - 19 juillet) avec la ferme intention de renouer avec la consécration, dans ce qui sera le premier tournoi qui regroupera 24 nations dans l'histoire de la compétition.

P. 21

FIA 2019 : M. Bensalah insiste sur l'encouragement de l'exportation et le renforcement du partenariat étranger

P. 6

MDN

LUTTE CONTRE LE TERRORISME

2 caches d'armes et de munitions découvertes dans le sud du pays

P. 24

LE 22 JUIN À CHERCHELL Opération de nettoyage et sports de glisse

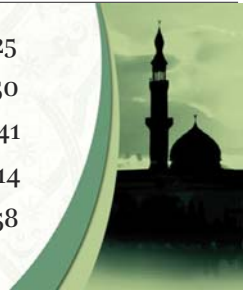
En collaboration avec Surfrider et Escapade Algérie, Arcadia ADV organise samedi 22 juin au niveau de la plage des trois îlots de Cherchell, un événement qui allie entre sports de glisse et activité bénévole intitulé «Rame pour ta méditerranée». L'événement comporte une opération de nettoyage de la plage, une rencontre de Kayakistes et des stands up paddle.



Horaire des prières

Mercredi 16 Chawwal 1440

Fajr	03:25
Dohr	12:50
Asr	16:41
Maghreb	20:14
Isha	21:58



ONAAPH D'ORAN Plusieurs personnes handicapées moteurs dotées de pieds intelligents



L'Unité de production d'Oran relevant de l'Office national d'appareillages et accessoires pour personnes handicapées (ONAAPH) a doté 36 handicapés moteurs en pieds intelligents durant le premier trimestre de l'année en cours, a-t-on appris de la responsable de cette unité. Ces handicapés moteurs ont bénéficié de pieds dynamiques intelligents dits "Prothèses New" durant le premier trimestre de l'année en cours, a indiqué Mme. Hafsa Eddzine, signalant que cette technologie moderne concerne la pose des

prothèses dynamiques intelligentes dits "Prothèses New" durant le premier trimestre de l'année en cours, a indiqué Mme. Hafsa Eddzine, signalant que cette technologie moderne concerne la pose des j a m b e s hydrophobes, pneumatiques et autres. Cette unité activant au niveau de Hai Djamel Eddine "ex-Eckmühl" produisant divers équipements et prothèses n'a trouvé aucune difficulté pour adapter cette nouvelle technologie, adoptée depuis 2018, aux bénéficiaires a souligné la même responsable. La prothèse New se distingue par son dynamisme étant légère aidant la personne handicapée à mieux marcher et s'adapte plus

TÉBESSA Lancement de plusieurs opérations d'aménagement urbain



Plusieurs opérations d'aménagement urbain ont été lancées hier dans des quartiers dans la ville de Tébessa, dans le but d'améliorer le cadre de vie des citoyens. Il s'agit de la réalisation de projets d'aménagement urbain liés au revêtement des chaussées, la rénovation des réseaux d'alimentation en eau potable (AEP) et de l'assainissement, la réalisation des trottoirs et la rénovation de l'éclairage public.

ADRAR 250 jeunes bénéficieront des camps d'été sur le littoral

Au moins 250 jeunes, membres de clubs et associations juvéniles et sportives de la wilaya d'Adrar, bénéficieront à partir de la fin du mois de juin en cours de camps d'été dans des villes côtières du pays. Les moyens nécessaires, notamment le transport, ont été mobilisés pour assurer à ces estivants, âgés de 18 à 35 ans et issus de différentes communes de la wilaya d'Adrar, un séjour agréable sur les plages des wilayas de Mostaganem, Bejaïa et Tlemcen, a précisé le DJS d'Adrar, Mohamed Moucharaf Akli. Ces vacances, prévues en quatre sessions, seront encadrées par des animateurs ayant bénéficié de stages spéciaux pour assurer un bon accompagnement des estivants, a-t-il ajouté. Le programme de la DJS pour la période estivale prévoit également l'animation des soirées d'été, en coordination avec les ligues de sports et travail et avec la participation des différents clubs.



CINÉMATHEQUE ALGÉRIENNE Projection du film «Plein soleil»

A l'occasion de la semaine du cinéma franco-italien, l'Institut français d'Alger, organise cet après-midi à partir de 13h à la cinémathèque algérienne, la projection du film «Plein soleil».



Météo

	Max	Min
Alger	25°	18°
Oran	27°	19°
Annaba	28°	19°
Béjaïa	26°	21°
Tamanrasset	39°	26°

LE 29 JUIN À LA SALLE IBN ZAYDOUN Spectacle de danse

L'Office Riadh El Feth (OREF), présentera samedi 29 juin à partir de 16h à la salle Ibn Zaydoun, un spectacle de danse intitulé «J'écris ton nom...», mise en scène par la chorégraphe Samar Bendaoud et interprété par Tinhinane Ouar, Hanane Benguernane, Wisssem Boudries, Mahfoud Lekhal et Katia Hadj Messaoud.

ESAA Séminaire sur «La mise en place du système de sécurité alimentaire en entreprise»



La Chambre algérienne de commerce et d'industrie (CACI), organise ce matin à partir de 08h30, à l'Ecole supérieure algérienne des affaires (ESAA) Mohammadia (Pins-Maritimes, Alger), une formation-action intitulée «La mise en place du système de sécurité alimentaire en entreprise HACCP conformément à la réglementation nationale (D. exé. 17-140)». Le système HACCP est avant tout un dispositif de prévention que l'on met en place pour faciliter l'identification et l'évaluation des risques pour une bonne maîtrise des dangers relatifs à la sécurité sanitaire et l'hygiène des aliments fabriqués industriellement. Il concerne aussi bien les risques biologiques, chimiques que physiques. Il permet ensuite de fixer les points ou seuils critiques pour la maîtrise (CCP: Critical Control Point) et faciliter la mise en place d'un système de surveillance. Il permet également de déterminer les actions correctives à réaliser lorsque la surveillance a mis en exergue la défaillance d'une mesure de maîtrise, et éventuellement, il permet de mettre en œuvre des procédures de vérification afin de confirmer l'efficacité du système HACCP. A l'issue de la formation en HACCP, l'apprenant aura assimilé les fondamentaux du HACCP et pourra mettre en place ce système au sein de son entreprise.

CE MATIN À L'EHU D'ORAN 7^{es} Journées médico- chirurgicales régionales Ouest



Le Syndicat national des praticiens spécialistes de la santé publique (SNPSSP), organise aujourd'hui et demain, au niveau de l'Etablissement hospitalo-universitaire (EHU) d'Oran, 7^{es} Journées médico-chirurgicales régionales Ouest. Parmi les thèmes qui seront abordés: Les pathologies chroniques et santé bucco-dentaire, le cancer du sein, la chirurgie gynécologique, les soins palliatifs, l'amélioration de la qualité et la sécurité des soins.

DEMAIN À LA BIBLIOTHÈQUE DE LECTURE PUBLIQUE DE TIZI-OUZOU Rencontre littéraire avec Mokrane Aït Lounes

La Direction de la Culture de la wilaya de Tizi-Ouzou, organise demain jeudi 20 juin à partir de 14h au niveau de la bibliothèque de lecture publique, la 20^e rencontre littéraire avec comme invité Mokrane Aït Lounes. La rencontre sera suivie d'un vernissage d'une exposition.



DEMAIN À L'OPÉRA D'ALGER La musique en fête



L'Opéra d'Alger Boualem-Bessaïh, célèbre cette année et pour la première fois la fête de la musique à travers un concert exceptionnel accompagné d'une série d'animations. Au programme demain jeudi 20 juin à partir de 18h, concert animé par la chorale Haghmagh, Fouad Ouamane, l'Association Chams, Malik Kazoui, Sofiane Bouamra et Triana d'Alger. Une série d'animations sont également programmées avec la participation de l'association chams, le groupe Diwane Gnawa de Blida, la troupe Zorna et Ttabla, la troupe Fanfare des scouts de Cherchell.

ARMÉE: M. Gaïd Salah met en garde contre les objectifs «ambigus» de ceux qui veulent geler la Constitution

Le général de corps d'Armée, Ahmed Gaïd Salah, vice-ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'Armée nationale populaire a mis en garde hier contre les intentions aux objectifs "ambigus" qui tentent "sciemment" de geler les dispositions de la Constitution, ce qui signifie "l'entrée dans le tunnel sombre du vide constitutionnel".

"Ceux qui prétendent, par ignorance ou arrogance et entêtement, ou animés par des intentions aux objectifs ambigus, oui ambigus, que le pouvoir du peuple est au-dessus de la Constitution et au-dessus de tous - et c'est une vérité utilisées à tort - car ils tentent sciemment d'outrepasser, voire geler, l'application des dispositions de la Constitution, réalisent-ils que cela signifie la suppression de toutes les institutions de l'Etat et s'engouffrer dans un tunnel obscur dénommé le vide constitutionnel?", a affirmé Gaïd Salah dans son discours prononcé devant les cadres de la 3ème région militaire (Bechar).

Pour lui, ceci "signifie par conséquent la destruction des fondements de l'Etat national algérien et penser à construire un autre état avec d'autres standards, d'autres idées et d'autres projets idéologiques, auxquels seront consacrés des débats sans fin".

Il a souligné, dans le même ordre d'idées, que "l'Algérie n'est pas un jeu de hasard entre les mains de n'importe qui, ni une proie facile pour les amateurs d'aventurisme", ajoutant qu'"elle (l'Algérie) est le produit des sacrifices d'une révolution glorieuse, dénommée le 1er Novembre 1954, qui a besoin de tous ses fidèles enfants".

Pour le vice-ministre de la défense, le peuple qui a "plébiscité" sa Constitution est le plus apte à la "préserver" et "s'y conformer".

Aussi, en déduite-il, "il est impensable de procéder au nom du peuple, à la destruction de la réalisation du peuple algérien, qui est la loi



fondamentale, soit la Constitution".

Celui qui voue rancune et animosité envers l'ANP est un «ennemi de l'Algérie»

Le peuple algérien, pour M. Gaïd Salah, reconnaîtra celui "qui voue rancune et animosité envers l'armée nationale populaire (ANP) et son commandement" et "saura pertinemment distinguer entre celui dont le cœur est emplí de sincérité et celui qui nourrit rancœur et ressentiment envers ce pays".

"Il réalisera certainement que celui qui voue rancune et animosité envers l'Armée Nationale Populaire et son Commandement, est indubitablement un ennemi de l'Algérie".

Ces "ennemis de l'Algérie" sont parfaitement conscients, non sans amertume et jalousie, que notre pays dispose aujourd'hui d'une armée nationale de par son prin-

cipe, populaire de par son origine, sincère dans son action et sa conduite, à sa tête un commandement moudjahid qui accorde au combat saint sa véritable signification et fait du serment prêté aux Chouhada son phare, avec lequel il fraie son chemin vers la sécurisation de l'Algérie et l'accompagnement de son peuple jusqu'à s'assurer entièrement quant au présent et l'avenir de cette patrie, a-t-il poursuivi.

Pendant que l'ANP s'acquittait de ses missions, assène-t-il, "certaines personnes dénuées de conscience et de scrupules, planifiaient avec ruse la manière d'usurper les deniers publics, soit l'argent du peuple algérien. Là réside toute la différence entre celui qui agit avec dévouement et bonne intention et celui qui manigance avec malveillance.

Ces derniers ont oublié que cette voie est courte, voire une impasse".

LE MINISTRE DE L'INTÉRIEUR, DES COLLECTIVITÉS LOCALES ET DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE, SALAHEDDINE DAHMOUNE A INDIQUÉ LUNDI À ALGER

Elaboration de 4 projets de décrets relatifs aux règles générales de prévention des risques d'incendie et de panique

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Salaheddine Dahmoune a indiqué lundi à Alger que ses services avaient élaboré quatre projets de décrets concernant le projet de loi relatif aux règles générales de prévention des risques d'incendie et de panique.

Répondant aux interrogations des membres du Conseil de la Nation lors d'une séance plénière, consacrée à l'examen du projet de loi relatif aux règles générales de prévention des risques d'incendie et de panique, présidée par le président du Conseil de la nation par intérim, Salah Goudjil, le ministre a fait état de l'élaboration de quatre décrets réglementaires parmi les neuf décrets concenant l'application de cette loi qu'il a qualifiée d'"importante", car concernant directement la sécurité du citoyen.

Le ministre a souligné la nécessité "d'accélérer" la mise en oeuvre sur le terrain de ce texte de loi, venu adapter les lois aux changements que connaît l'Algérie, notamment à la lumière du pullulement des grandes entreprises et des hautes constructions d'une part, et la nécessité de les assurer, et d'assurance les autres structures, les habitations et de tous les investissements, d'autre part.

Le projet vise à "assurer davantage de protection aux personnes, aux biens et à l'environnement, à travers l'actualisation et la mise en conformité des textes en vigueur, en adéquation avec les développements socio-économiques. Il vise particulièrement, l'organisation des entreprises qui accueillent le public, les hautes constructions, et les constructions très hautes ainsi que les bâtisses, principales préoccupations du ministre de l'Intérieur, au regard des dangers éventuels qui peuvent menacer le public, les employeurs, les travailleurs et les personnes résidant dans ces constructions".

Au volet technique, le projet de loi stipule "la définition des normes à respecter en matière de prévention des risques d'incendie et de panique, au regard du développement technique et technologique et la multiplication et l'augmentation du nombre des grandes entreprises, notamment celles qui se trouvent au niveau des hautes constructions.

Par rapport à l'ancien dispositif, le nouveau "se distingue par le fait qu'il engage la responsabilité des constructeurs, des installateurs d'équipements et des exploitants, tout en renforçant le contrôle exercé par l'administration ou par les organes habilités".

En matière de sécurité contre les risques d'incendie et de panique, les nouvelles règles prévues dans le texte de loi tendent à "organiser et favoriser la fonction de prévention en tant qu'instrument privilégié devant permettre d'éviter, dans la mesure du possible, la manifestation d'un risque ou à en limiter les effets".

De nouvelles dispositions sont introduites, aussi, en matière de classification des matériaux de construction "d'après leur comportement au feu, et ce, en tenant compte des exigences du développement durable.

Par ailleurs, ce projet de loi stipule également l'élargissement des prérogatives et de la compétence de l'administration en matière de gestion des risques d'incendie et de panique dans les différents types de bâtisses ainsi que l'obtention des officiers de la protection civile de certaines prérogatives de la police judiciaire.

Les interventions des membres du Conseil de la nation ont porté essentiellement sur les mécanismes d'application sur terrain de ce projet de loi qui était salué par l'ensemble des sénateurs présents lors de la séance de débat qui s'est déroulée en présence du ministre des Relations avec le parlement, Fethi Khouil.

Les intervenants ont appelé à la nécessité d'encourager la production nationale des équipements de prévention des incendies, mettant l'accent sur l'importance de la formation de la ressource humaine dans le domaine des risques et des catastrophes naturelles à travers l'introduction de nouvelles spécialités scientifiques dans les établissements universitaires sur ce domaine "sensible". Après l'intervention du ministre, M. Goudjil a proposé l'introduction "des résultats des séances de débat des projets de loi par les membres du Conseil de la nation aux textes de lois, en vue d'introduire concrètement les recommandations des membres du Conseil de la nation.

PARLEMENT: Le projet de loi sur le nucléaire civil respecte les engagements de l'Algérie au titre des conventions internationales

Le projet de loi relatif aux activités nucléaires civiles, objet de débat hier au Conseil de la nation, vise à définir le cadre législatif et réglementaire des activités liées à la recherche, à la production et à l'utilisation pacifique de cette énergie non conventionnelle, dans le respect des engagements de l'Algérie au titre des conventions internationales.

Le texte de loi, adopté en mars dernier par l'Assemblée populaire nationale (APN), a aussi pour objectif la protection de la santé humaine, de l'environnement et des générations futures, contre les nuisances potentielles liées à l'utilisation des rayonnements ionisants, selon les principes de la radioprotection et de la sécurité nucléaire.

Selon le projet de loi, la promulgation d'un cadre juridique d'utilisation pacifique de l'énergie et des techniques nucléaires de manière à favoriser le dé-

veloppement socio-économique du pays, est à même "de faciliter la gestion des activités nucléaires et maîtriser les dangers liés à ces activités".

Le texte permettrait à l'Algérie, conformément à la loi nationale et aux outils internationaux, de réaliser ses objectifs à travers la protection des personnes, des biens et de l'environnement des nuisances nucléaires en offrant "davantage de crédibilité à leurs méthodes".

"Les aspects de sûreté et de sécurité nucléaires, de protection contre les rayonnements, les garanties de non-prolifération nucléaire, doivent faire l'objet d'une législation rigoureuse et appropriée, en conformité avec le Droit algérien et aux engagements internationaux de l'Algérie", précise le texte de loi.

Structuré en 19 chapitres encadrant plus de 156 articles, il fixe aussi les principes de base régissant les installations nucléaires,

ainsi que l'utilisation pacifique de l'énergie nucléaire, la radioprotection, et l'application des garanties de non-prolifération nucléaire reprenant l'ensemble des obligations contenues dans l'accord signé avec l'AIEA.

Il définit également les sanctions pénales liées aux infractions aux dispositions de la législation nucléaire nationale et la transposition des dispositions des traités et des conventions ratifiées par l'Algérie.

Selon l'article 138 de ce projet de loi, "est puni de 2 à 5 ans d'emprisonnement, quiconque sans autorisation requise, exploite une installation nucléaire, détient des matières nucléaires ou des sources radioactives, mène des activités en vue de l'utilisation de l'énergie nucléaire, procède à l'importation ou à l'exportation, au transit ou à la cession sous quelle que forme que ce soit, de matière nucléaires ou de sources de rayonnements ionisants, procède au trans-

port des matières nucléaires ou des sources radioactives ou rejette des substances radioactives dans l'environnement".

Le projet de loi prévoit en outre la création d'une Autorité nationale de sûreté et de sécurité nucléaire, auprès du Premier ministre. Elle veillera au respect et à l'application des règles de sûreté et de sécurité nucléaires. L'Autorité est habilitée également à contrôler, à tout moment et à son initiative, toutes les installations nucléaires, en sus d'aider les autorités publiques à mettre en place un système national de protection physique des produits et installations nucléaires.

L'Autorité est habilitée également à contrôler, à tout moment et à son initiative, toutes les installations nucléaires, en sus d'aider les autorités publiques à mettre en place un système national de protection physique des produits et installations nucléaires.

LE MINISTRE DE L'AGRICULTURE, DU DÉVELOPPEMENT RURAL ET DE LA PÊCHE, CHÉRIF AMARI :

«Le barrage vert, une "expérience algérienne pionnière" dans la lutte contre la désertification»

Le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Chérif Amari a considéré lundi à Batna que le barrage vert était une "expérience pionnière menée par l'Algérie et adoptée par les organismes mondiaux" dans la lutte contre la désertification.

"Le barrage vert réalisé durant les années 1970 par les éléments du service national et les jeunes algériens à travers des chantiers de reboisement fait l'objet actuellement d'une opération de revalorisation et d'extension en se basant sur des méthodes scientifiques et techniques menées par des compétences algériennes pour une exploitation intelligente et durable", a souligné le ministre à l'ouverture des travaux d'un atelier de formation des formateurs pour l'investigation sur les causes des feux de forêts organisé à l'Ecole nationale des Forêts de la capitale des Aurès en présence de l'ambassadeur du Japon en Algérie et des représentants de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) en Algérie et au Nord africain, coïncidant avec la célébration de la Journée d'information et d'évaluation des activités du secteur des forêts à l'échelle centrale et locale.

"Cette expérience pilote en matière de lutte contre la désertification menée par l'Etat a permis l'ouverture de 25.000km de pistes pour le désenclavement et la réalisation de plus de 12.000 projets dans le cadre du développement rural et intégré en plus du raccordement des réseaux d'électricité, de gaz et d'eau", a ajouté le ministre mettant l'accent sur les "résultats positifs de cette expérience au profit de plus de 6 millions habitants du milieu rural".

Cette rencontre regroupant tous les intervenants du secteur national des forêts s'inscrit dans le cadre d'une série de rencontres similaires pour l'élaboration d'un plan de travail et l'activation de toutes les potentialités et capacités en vue de relancer le domaine des forêts et du développement rural et la revalorisation de toutes les expériences réalisées jusque là dont le barrage vert, a souligné le ministre, insistant sur l'importance de ces rendez-vous dans le perfectionnement du niveau de formation, d'encadrement et d'intervention et l'amélioration des conditions de travail.

Le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche a indiqué que les efforts étaient en cours pour mettre en place des formules adaptées pour le renforcement financier et matériel permettant des interventions en toute aisance.

Le ministre accompagné du directeur général des Forêts (DGF) et les autorités locales a inspecté les équipements d'intervention mobilisés en cas de feux de forêts et les engins dont le secteur a été doté dans le cadre de la colonne mobile.

Sur place, le ministre a reçu des explications sur le fonctionnement des équipements de cette colonne mobile devant intervenir en cas de sinistre à Batna et dans les wilayas limitrophes. Le ministre s'est rendu par la suite à la commune d'Ain Touta où il a inauguré un abattoir moderne de volaille réalisé dans le cadre d'un investissement privé et il a également donné le coup d'envoi de la campagne moisson-battage depuis la localité de Mellal dépendant de la commune de Seriana avec des prévisions d'atteindre une production d'environ 2,5 millions quintaux, selon les explications fournies sur place. Des interventions sur la lutte contre la désertification et sur les feux de forêts ont été présentées dans le cadre de cet atelier de formation qui a été mis à profit pour revenir sur les efforts déployés localement dans ce sens. Ont pris part à cet atelier les différents intervenants du secteur des forêts dont des conservateurs de forêts des 48 wilayas du pays, des responsables des parcs nationaux et les différents instituts de formation et les présidents des Conseils professionnels.

APS

BACCALAURÉAT: Réunion d'évaluation du déroulement des épreuves durant les deux premiers jours

Le ministre de l'Education nationale, Abdelhakim Belabed, a tenu lundi une vidéo-conférence avec les Directeurs de l'éducation pour évaluer le déroulement des épreuves du baccalauréat.

Le ministre de l'Education a présidé lundi matin une réunion d'évaluation avec les 50 Directeurs de l'éducation, consacrée au suivi minutieux du déroulement des épreuves du baccalauréat, durant la première demie heure précédant le lancement de l'examen des mathématiques, afin d'assurer le bon déroulement de ce rendez-vous important, indique un communiqué du ministère.

Cette rencontre qui aura lieu tous les jours avant chaque épreuve, "vise le suivi simultané par les deux parties (ministère et directions de l'éducation), du déroulement de l'opération d'ouverture et de distribution des sujets". La rencontre a constitué une occasion pour évaluer les orientations et les instructions données pour assurer la poursuite du bon déroulement de cet examen.

Dans le même cadre, le ministre avait tenu di-

manche une rencontre au siège du ministère avec les cadres de l'administration centrale, en présence du sous-directeur du baccalauréat à l'Office national des examens et concours (ONEC), afin d'évaluer minutieusement, le déroulement des épreuves au premier jour de l'examen du baccalauréat, session juin 2019. La rencontre a permis, de donner un aperçu du déroulement des épreuves au premier jour.

Elle a, également, constitué une opportunité de concertation et d'évaluation des propositions sur la méthode d'intervention concernant certaines situations qui pourraient intervenir sur le terrain, afin de préserver le déroulement normal de l'examen et assurer un climat propice aux candidats.

Pas moins de 674.831



élèves se sont présentés dimanche aux épreuves du baccalauréat, session 2019, répartis à travers 2.339 centres d'examen sur le territoire national, tandis que les résultats seront annoncés vers le 20 juillet.

Sur le total des candidats, 411.431 sont scolarisés et 263.400 libres, outre 4.226 candidats détenus qui passent les épreuves du baccalauréat au niveau de 43 établissements pénitentiaires agréés par le ministère de l'Education nationale, en tant que centres d'examen, sous la supervision de l'ONEC. Les procédures du baccalauréat, sont reconduites cette année, à l'instar de la demie-heure supplémentaire et des deux sujets au choix pour chaque matière et chaque filière. Pour garantir le bon déroulement de cet examen, des bus ont également été mobilisés, pour assurer le transport des candidats des zones éloignées au niveau de chaque wilaya.

JUSTICE :

Placement de Abdelkader Zoukh sous contrôle judiciaire et mise en liberté du wali d'El-Bayadh

Le Juge enquêteur près la Cour suprême a ordonné lundi le placement sous contrôle judiciaire de l'ancien wali d'Alger, Abdelkader Zoukh ainsi que la mise en liberté du wali d'El Bayadh, Khanfar Mohamed Djamel, le Parquet général devant faire appel de cette décision devant la chambre d'accusation, dans les délais légaux. "Dans le cadre de l'enquête ouverte au niveau de la Cour suprême à l'encontre de Ahmed Ouyahia, il a été procédé ce lundi 17 juin 2019 à l'audition de Abdelkader Zoukh et de Khanfar Mohamed Djamel par le Juge enquêteur", indique un com-

munié de la Cour suprême. "Abdelkader Zoukh est poursuivi pour octroi d'indus avantages au titre de l'octroi de marchés publics et contrats, conformément à l'article 26 de la loi 01-06 relative à la prévention et à la lutte contre la corruption" et "abus de fonction", conformément à l'article 33 de la loi 01-06 relative à la prévention et à la lutte contre la corruption. Khanfar Mohamed Djamel a, quant à lui, été auditionné pour "abus de fonction" conformément à l'article 33 de la loi 01-06 relative à la prévention et à la lutte contre la corruption et "dilapi-

ation de deniers publics" conformément à l'article 29 de la loi 01-06 relative à la prévention et à la lutte contre la corruption", précise le communiqué. Le Juge enquêteur a ordonné le placement du premier accusé sous contrôle judiciaire, avec retrait de son passeport ordinaire et obligation de se présenter une fois par mois, pour pointer devant le Juge enquêteur" tandis que le deuxième accusé a bénéficié de la mise en liberté, précise le communiqué ajoutant que le parquet fera appel de cette décision devant la chambre d'accusation, dans les délais légaux.

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DE LA SÛRETÉ NATIONALE (DGSN), ABDELKADER KARA BOUHADBA :

«Les services de sécurité déterminés à lutter contre toutes les formes de criminalité»

Le Directeur général de la Sûreté nationale (DGSN), Abdelkader Kara Bouhadba a affirmé, à Constantine, que ses services "œuvreront, avec détermination, à lutter contre toute forme de criminalité", saillant "le professionnalisme des éléments de la police qui accomplissent leur devoir, conformément aux missions constitutionnelles dont ils sont investis", ajoute le communiqué.

Lors d'une rencontre l'ayant réuni avec les chefs des brigades et services opérationnels, et des agents et cadres de la police, le DGSN a mis l'accent sur l'impératif de "consentir davantage d'efforts pour garantir la sécurité des citoyens et la protection de leurs biens, dans le strict

respect des principes des droits de l'homme".

Il a insisté, en outre, sur "l'activation des canaux de communication entre les différents services centraux et opérationnels sur le terrain, en ce sens où elle constitue un facteur essentiel à même d'encourager les affiliés au corps de police à s'acquitter pleinement et efficacement de leurs missions, et d'ancrer, chez eux, le sentiment d'appartenance à ce corps".

M. Bouhadba a visité, à l'occasion, plusieurs unités et services opérationnels, dotés de plusieurs moyens et techniques modernes,

ainsi que de ressources humaines qualifiées, où des informations exhaustives lui ont été données par des cadres et chefs de service, sur le fonctionnement de ces services opérationnels.

Par ailleurs, le DGSN a souligné "l'importance de renforcer le déploiement des services de sécurité et d'intensifier les efforts pour lutter contre toutes formes de criminalité, en veillant à assurer une meilleure prise en charge des préoccupations socio-professionnelles des éléments du corps de la Sûreté nationale et de leurs ayants-droit".

ALGÉRIE- MALI

Ouverture à Bamako des travaux de la 14^e session du Comité bilatéral stratégique algéro-malien

Le ministre des Affaires étrangères, Sabri Boukadoum, a co-présidé lundi à Bamako avec son homologue malien, Tiébilé Drame, ministre des Affaires étrangères, de la Coopération internationale et de l'Intégration régionale, la séance d'ouverture des travaux de la 14^e session du Comité bilatéral stratégique.

Le Comité bilatéral stratégique algéro-malien est un mécanisme créé en 2014 pour le suivi, l'évaluation et l'impulsion de la mise en œuvre des engagements pris dans le cadre de la coopération bilatérale dans tous ses aspects. La réunion qui s'est déroulée en présence des membres du gouvernement malien en charge des secteurs de la coopération, a permis de "passer en revue l'état de mise en œuvre des actions de coopération arrêtées lors de la dernière session du Comité tenue en mai 2018

à Bamako". Cette réunion a également été l'occasion de "définir de nouvelles priorités de coopération permettant d'approfondir et de diversifier le partenariat bilatéral et de le hisser au niveau de l'excellence des relations politiques entre l'Algérie et le Mali". Précédant la réunion de haut niveau du comité de suivi de l'Accord de paix et de réconciliation au Mali issu du processus d'Alger,



cette rencontre a été l'occasion pour les deux parties de "faire le bilan de sa mise

en œuvre quatre ans après sa signature par les parties maliennes".

ALGÉRIE-EGYPTE

Eddalia prend part à la réunion ministérielle consultative informelle sur l'autonomisation de la femme

La ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Ghania Eddalia prend part, lundi au Caire, à la réunion ministérielle consultative informelle sur l'autonomisation de la femme dans le contexte islamique, organisée par l'Organisation de la coopération islamique (OCI) en coordination avec l'Égypte, a indiqué lundi un communiqué du ministère.

Quatre (04) thèmes ont été retenus pour les travaux de cette réunion, à savoir: le rôle de la femme dans la lutte contre l'extrémisme, le leadership féminin et la prise de décision, la prévention de la femme de tous types de violence, et l'autonomisation économique de la femme et son implication dans les affaires financières, a précisé le communiqué, relevant que Mme.

Eddalia présidera les travaux de la 4^e audience, compte tenu de l'expérience algérienne leader dans ce domaine. Le Conseil national égyptien pour les femmes a indiqué, de son côté, que cette rencontre sera rehaussée par la présence des ministres de la Femme et des experts des pays membres de l'OCI, outre des ambassadeurs et des représentants d'Onu Femmes.

ALGÉRIE-CUBA:

Nécessaire relance du programme de coopération touristique

Le ministre du Tourisme et de l'Artisanat, Abdelkader Benmessaoud a mis l'accent, lundi, sur l'impératif de relancer les relations algéro-cubaines et d'activer le programme de coopération dans le domaine touristique.

Recevant en audience l'ambassadeur de la République de Cuba, Mme Clara Margarita Pulido Escodell, le ministre a mis l'accent sur la nécessité de "relancer les relations entre les deux pays, de dynamiser le pro-

gramme de coopération dans le domaine touristique signé en 2014 et d'élargir ses dispositions pour comprendre les principaux axes permettant de développer le partenariat", a précisé un communiqué du ministère.

"Ces axes portent sur le tourisme médical, culturel et durable ainsi que l'échange d'expériences en matière de formation, de gestion hôtelière et d'artisanat", a poursuivi la même source. A cette occasion, M.

Benmessaoud a passé en revue la stratégie algérienne pour le développement de son secteur, soulignant l'importance d'ouvrir de nouvelles perspectives de partenariat entre les opérateurs touristiques, et ce à travers l'organisation de voyages de découverte et la participation aux événements organisés par les deux pays. Pour sa part, Mme. Pulido Escodell s'est félicitée des relations algéro-cubaines, insistant sur l'importance de créer

une dynamique entre les deux pays dans le domaine du tourisme et de l'artisanat pour la mise en œuvre du programme de coopération. Après avoir procédé à une évaluation des relations bilatérales, les deux parties ont convenu de poursuivre les efforts et de mettre en place les mécanismes à même de promouvoir les relations de coopération pour l'établissement d'un partenariat solide servant les intérêts communs des deux pays.

Les parties maliennes et les membres de la médiation internationale saluent la contribution de l'Algérie au processus de stabilisation au Mali

Le Ministre des Affaires Etrangères Sabri Boukadoum a présidé lundi à Bamako la 3^e session de haut niveau du comité de suivi de la mise en œuvre de l'accord de paix au Mali.

Cette réunion qui s'est tenue en présence des membres du gouvernement malien, des autres parties maliennes signataires de l'accord sur la paix et la réconciliation au Mali, issu du processus d'Alger, et des membres de la médiation internationale dont l'Algérie est le chef de file.

Les participants ont passé en revue les progrès réalisés dans la mise en œuvre des différents volets de l'accord et entendu la présentation des re-

présentants du gouvernement malien sur les éléments constitutifs de la nouvelle feuille de route et de l'accord de gouvernance politique qui sera signé le 18 juin 2019 visant à accélérer la mise en œuvre des dispositions de l'accord de paix et à garantir l'appropriation par les maliens des mesures arrêtées par l'accord de paix.

Les parties maliennes signataires de l'accord ont saisi cette opportunité pour soulever les difficultés d'ordre institutionnel, politique sécuritaire et budgétaire qui ont retardé la pleine mise en œuvre de l'accord dans le délai imparti (18-24 mois après la signature de l'accord en mai 2015).

Tous les membres du CSA ont sa-

lué le rôle de l'Algérie en tant que chef de file de la médiation et de présidente du comité de suivi. Ils ont particulièrement exprimé leur appréciation pour son accompagnement des parties maliennes et les différentes formes de soutien qu'apporte l'Algérie aux parties et au peuple maliens dans cette phase délicate du processus de paix. A cet égard le ministre des affaires étrangères du Mali a fait part de la haute appréciation de son pays pour la constance de la position de l'Algérie au regard de l'impératif respect de l'unité et de l'intégrité territoriale du Mali et sa contribution constructive au sein de la médiation internationale.

ALGÉRIE-JAPON

Batna : atelier de formation de formateurs à l'enquête sur les causes des incendies de forêts

Un atelier de formation des formateurs à l'enquête sur les causes des incendies de forêts a été ouvert lundi à l'Ecole nationale des forêts de Batna en présence du ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Chérif Amari, du Directeur général des forêts, de l'ambassadeur du Japon en Algérie et de représentants de la FAO (Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture).

Le ministre a affirmé à l'occasion que ce projet s'inscrit dans le cadre de la consolidation des potentialités professionnelles et scientifiques du secteur des forêts dans la lutte contre les incendies de forêts.

Le représentant de la FAO en Algérie, Nabil Assasse, a souligné que l'atelier qui concerne la gestion et la lutte contre les incendies est encadré par la FAO et financé par le Japon, en coordination avec le ministère de l'Agriculture représenté par la Direction générale des forêts (DGF).

Le projet porte notamment sur les causes des incendies de forêts en Algérie dont les statistiques indiquent que 80 % restent méconnues, a indiqué l'intervenant, ajoutant que l'objectif de l'atelier est d'approfondir l'enquête sur les causes des feux pour les prévenir et se préparer à mieux les affronter.

L'atelier portera également sur la réhabilitation des sites forestiers incendiés et l'exercice au terme de la campagne anti-feux de forêts, sur l'évaluation des mesures prises pour la lutte et la prévention de ce fléau, a indiqué Nabil Assasse, tout en précisant que le projet inclut l'équipement d'une salle à l'école nationale des forêts pour l'exercice à la gestion et la prévention des incendies de forêts.

L'ambassadeur du Japon en Algérie, Kazuya Ogawa, a indiqué visiter pour la première fois la wilaya de Batna pour y ouvrir cet atelier au profit des techniciens et cadres en charge de la lutte contre les incendies de forêts pour lequel le Japon a octroyé 160.000 euros via la FAO.

Soulignant l'importance de la formation, le diplomate a souligné que l'Algérie possède un riche patrimoine forestier dont d'importantes superficies sont annuellement dévastées par les flammes constituant une véritable saignée qu'il est impératif de stopper.

De son côté, le Directeur général des forêts a mis l'accent sur l'importance de cet atelier qui offrira aux cadres du secteur une formation scientifique leur permettant de connaître les causes des incendies de forêts. Il a également noté que ce projet de coopération n'a pu être concrétisé que grâce au financement de l'Etat du Japon.

Le responsable de la DGF a relevé que l'enquête sur les incendies de forêts en Algérie entre 1985 et 2018 montre que 66.673 incendies ont ravagé 1,073 million d'hectares de couvert forestier, précisant que les pics des incendies avaient été enregistrés durant les années 1993, 1994 et 2017.

Assurant que la DGF mobilise "d'importants" moyens pour la prévention des feux de forêts, le même cadre a ajouté que l'objectif premier de l'atelier est de constituer un réseau plurisectoriel d'investigation sur le phénomène des incendies de forêts qui détruisent annuellement 1 % du couvert végétal du pays.

Premier du genre, cet atelier vise à former une équipe composée d'éléments de la protection civile, de la gendarmerie nationale et de cadres des forêts spécialisés dans la prévention et la lutte contre les incendies de forêts et la recherche de leurs causes, a indiqué le directeur de l'école nationale des forêts, Othmane Briki, qui a précisé que les wilayas concernées dans une première phase sont Tlemcen, Bejaia, Jijel et Batna.

Cet atelier, encadré par des experts français, se poursuivra jusqu'au 20 juin courant. Une sortie a été organisée dimanche à la forêt de Bouarif, située entre les communes de Batna et Fesdis, qui avait connu l'été 2018 l'incendie le plus ravageur du pays ayant détruit 362 hectares, ainsi qu'à la forêt de Bouverzoug, dans le parc national de Belezma.

APS

Djellab : l'Algérie, une porte pour la coopération avec les pays de l'Afrique et du Nord de la Méditerranée

Le ministre du Commerce, Saïd Djellab a affirmé, hier au Palais des expositions à Alger, que l'Algérie, qui dispose de divers atouts, aspire à devenir la porte principale pour la coopération avec les pays de l'Afrique et du Nord de la Méditerranée.

Dans une déclaration à la presse en marge de l'inauguration de la 52e édition de la Foire internationale d'Alger (FIA), M. Djellab a insisté sur les efforts visant le développement du domaine du partenariat entre l'Algérie et les autres pays, notamment à la lumière de l'orientation économique vers les pays africains.

Le nombre important des participants étrangers à cette Foire donne une image claire sur l'attrait des nombreuses opportunités d'investissement que recèle l'Algérie, a-t-il ajouté. La participation de 15 pays étrangers et de plus de 500 sociétés dont 133 étrangères et 7 multinationales confirme le niveau atteint en matière de partenariat en Algérie et dénote de la diversité économique dont elle jouit, a-t-il estimé.

De leur côté, les sociétés nationales participant à la FIA, devenues exportatrices, ont démontré leur capacité d'investir les marchés extérieurs.

Contrairement aux éditions précédentes, la 52e édition est marquée par l'organisation d'après-midi consacrées à des conférences et de communications sur l'économie nationale et la recherche de solutions idoines pour le développement et la diversification de l'économie nationale.

Outre l'organisation d'ateliers sur les Startups spécialisés dans les domaines des technologies modernes, du numérique et de l'innovation, ces conférences présenteront, pour la première fois, une feuille de route comportant la stratégie nationale d'exportation.

La Foire connaît la participation de plusieurs pays africains, comme le Sénégal, l'Éthiopie, le Mali et l'Afrique du sud, ce qui confirme l'orientation de l'économie algérienne vers le développement des opportunités d'investissement et le renforcement des échanges commerciaux, dans le cadre de la zone de libre-échange continentale (ZLEC).

A cet effet, le ministre a mis en avant les efforts du secteur visant à faciliter la commercialisation du produit algérien dans les marchés africains, et l'élargissement des investissements algériens dans le continent africain.

A une question sur les répercussions de la situation politique actuelle que traverse l'Algérie sur la participation étrangère à la FIA 2019, M. Djellab a indiqué qu'en dépit de la conjoncture politique actuelle, cette manifestation a réussi à attirer des entreprises importantes de plusieurs pays de par le monde.

Il a ajouté que de "nombreux pays ont marqué leur présence à la FIA pour la première fois, ce qui dénote l'intérêt accordé au partenariat avec l'Algérie et confirme la conviction que notre pays sera à l'avenir une force économique régionale".

Le ministre a également affirmé la détermination de l'Algérie à poursuivre les démarches de partenariat avec les pays étrangers, en témoigne, a-t-il dit, le thème retenu pour cette édition "diversification économique et opportunités de partenariat en perspective".

Le chef de l'Etat, Abdelkader Bensalah, a donné mardi au Palais des expositions (Pins maritimes-Alger) le coup d'envoi de la 52e édition de la Foire internationale d'Alger (FIA-2019), en présence de membres du gouvernement et représentants du corps diplomatique accrédité en Algérie, et insisté sur l'importance d'encourager les entreprises nationales à produire davantage pour investir les marchés internationaux.

APS

FIA 2019 : M. Bensalah insiste sur l'encouragement de l'exportation et le renforcement du partenariat étranger

Le chef de l'Etat, Abdelkader Bensalah a affirmé, hier à Alger, lors de l'inauguration de la 52e édition de la Foire internationale d'Alger (FIA), l'importance d'encourager les entreprises nationales à produire davantage pour investir les marchés internationaux.

Présidant la cérémonie d'inauguration de la 52e édition de la FIA, le chef de l'Etat qui a sillonné les différents stands, accompagné de membres du gouvernement et de représentants du corps diplomatique accrédité en Algérie, a souligné l'importance de poursuivre les démarches visant à accompagner les entreprises algériennes et à les encourager à doubler et à améliorer la qualité de la production nationale, appelant ces dernières à continuer à concrétiser leurs projets, en vue de concourir à la hausse des exportations algériennes, par rapport aux importations.

M. Bensalah a entamé sa tournée par le pavillon principal, réservé aux entreprises nationales où il a visité en premier le stand de l'habitat et reçu des explications sur les principaux programmes en cours de réalisation et les différentes formules créées jusqu'à présent.

Le chef de l'Etat a également visité le stand du Groupe industriel des ciments d'Algérie (GICA) et demandé aux responsables des informations sur les plans futurs du groupe en matière d'exportation.

M. Bensalah a sillonné, en outre, les stands des secteurs de l'industrie, des travaux publics, de l'électronique et des



technologies modernes, ainsi que celui de l'agriculture et de l'agroalimentaire, où des informations lui ont été prodiguées sur les produits ayant permis à l'Algérie d'atteindre son autosuffisance comme la pomme de terre.

Au niveau du stand du Groupe de valorisation des produits agricoles (GVAPRO), le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Chérif Omari a donné au chef de l'Etat des explications sur l'action commune engagée par son ministère, en collabo-

ration avec celui du Commerce pour promouvoir les exportations des produits agricoles algériens.

En visitant les stands des sociétés étrangères représentées plus de 15 pays participant à l'événement, à l'instar des Etats Unis d'Amérique, la Turquie, le Brésil, l'Indonésie, l'Allemagne, la Chine, Cuba, la Syrie et la France, M. Bensalah a réitéré "la volonté de l'Algérie de renforcer la coopération entre les entreprises économiques des différents pays et d'élargir les domaines de partenariat".

A cette occasion, le responsable du stand indonésien a offert au chef de l'Etat des cadeaux souvenirs symboliques, en reconnaissance des efforts de l'Etat algérien en matière de développement du partenariat économique avec plusieurs pays à travers le monde. Dans les stands de certains pays africains (Mali, Afrique du sud, Tunisie, Éthiopie, Soudan et Sénégal), M. Bensalah a souligné l'impératif de développer les relations avec les entreprises de ces pays, saluant le niveau des relations entre l'Algérie et ces pays.

Algérie: la persistance de la crise politique affectera négativement l'économie nationale (experts)

La persistance de la crise politique, que connaît l'Algérie depuis le 22 février dernier, suite à un soulèvement populaire pacifique revendiquant un "changement radical" du régime et la démocratie, affectera négativement l'économie nationale, ont affirmé à l'APS des experts et opérateurs économiques.

A ce sujet, le professeur de management et d'économie institutionnelle à l'Université d'Alger, Mohamed Cherif Belmihoub, a estimé que la persistance de la crise politique et son corolaire le mouvement populaire "Hirak", affecteront "certainement" l'activité économique de manières directe ou indirecte, ajoutant que les affaires de corruption, provoquant une "réticence" des transactions notamment financières, seront à l'origine d'un "ralentissement" de l'activité économique. "Nous constatons que le mouvement du 22 février n'a produit aucun de ces effets pervers, excepté quelques mouvements de grève, essentiellement dans le secteur public.

Aucune dégradation des équipements publics, aucune perturbation des réseaux de communication", a-t-il relevé.

Cependant, a-t-il précisé, les actions du mouvement populaire et surtout sa persistance sur une période de près de quatre mois ont eu quelques impacts sur certains comportements des opérateurs économiques en matière d'investissement ayant conduit à un "ralentissement" dans le traitement des dossiers de paiement ou de demande de crédits.

M. Belmihoub pense également qu'une gestion de la Balance de paiement est de mise, en procédant à une réduction des importations sans affecter le système productif national en matière d'approvisionnement en inputs et en mettant également sous contrôle "serré" les importations de services (l'une des sources de surfacturation). (Lire l'entretien intégral du Pr Bel-

mihoub sur www.aps.dz). Pour sa part, le représentant de l'Union nationale des entrepreneurs publics (Unep), une organisation patronale publique, Mohamed Kamel Ait Dahmane, a souhaité que des solutions de sortie de crise, soient vite trouvées pour limiter les "retombées négatives" sur l'économie nationale, qui, a-t-il dit, a "du mal à se remettre de la crise de 2015".

L'investissement exige la confiance

Pour éviter une détérioration de l'économie nationale, ce chef d'entreprise a estimé qu'il était impératif de reprendre en main tout ce qui touche au domaine économique et de réinstaurer un climat de confiance.

Il est aussi nécessaire que le financement de l'économie nationale se fasse sur des bases "saines" et surtout que les opérateurs économiques reprennent confiance sur la base de mesures qu'auront à prendre les pouvoirs publics.

Selon lui, même si les mesures prises, jusque là, par les pouvoirs publics ont permis d'amortir le "gros de ses retombées", il n'en demeure pas moins que les événements vécus par l'Algérie depuis le 22 février dernier, ont "pratiquement plombé" l'évolution de l'économie nationale déjà "fragilisée par l'informel, l'absence d'une concurrence loyale et le faible niveau d'investissement productif par rapport aux besoins nationaux".

S'il est un "peu tôt" pour évaluer de manière "correcte" l'impact sur le train économique national, il n'en demeure pas moins que des indices sont là pour nous interpeller sur la possible évolution négative des indicateurs économiques nationaux, a-t-il soutenu.

"La visibilité politique actuelle étant limitée, ne permet pas le maintien d'une confiance nécessaire et propre d'un climat des affaires à même d'assurer au train éco-

nomique national une stabilité et encore moins un développement", a estimé M. Ait Dahmane. De son côté, le Président du Cercle d'action et de réflexion autour de l'entreprise (Care), Slim Othmani pense que tous les partenaires internationaux de l'Algérie, à quelques rares exceptions près, sont aujourd'hui dans l'"expectative".

Les deux crises (politique et économique) se nourrissent l'une de l'autre et mettent le pays dans une situation extrêmement "délicate", a-t-il estimé.

De l'avis de M. Othmani, quel que soit le plan adopté, ce sera un "plan d'austérité" qui imposera nécessairement des sacrifices auxquels, selon lui, le peuple devra avoir été préparé par une communication et une transparence irréprochable.

"On ne manquera pas l'occasion de bien expliquer pourquoi le pays s'est retrouvé dans cette situation pour ne pas avoir à faire supporter aux nouveaux élus le poids d'une gestion passée irresponsable", a estimé M. Othmani.

Pour rappel, le 7 mai dernier, la ministre de l'Industrie et des Mines, Djamilia Tamazirt avait fait savoir que les grèves observées durant quelques semaines par les travailleurs de certains groupes industriels avait une perte en matière de production dépassant le un (1) milliard de dollars, appelant à plus de communication avec le partenaire social.

Plusieurs grèves ont été enregistrées au niveau des groupes industriels en avril dernier, dont les plus importantes sont celles déclenchées à Somiphos (société des Mines de Phosphates), ainsi que la grève qui a duré plus de 20 jours au complexe sidérurgique algéro-turc Tosyali.

Ces grèves ont impacté la production nationale de plus de 1 milliard de dollars, avait-elle déclaré en marge d'une rencontre avec les directeurs généraux des groupes industriels publics.

GESTION DES PORTS EN AFRIQUE : 24 membres de l'AGPAOC partagent leurs expériences

Le 40e conseil annuel de l'Association de gestion des ports de l'Afrique de l'Ouest et du Centre (AGPAOC) s'est poursuivi lundi à Lomé (Togo) pour trois jours en présence de 24 membres titulaires et neuf membres associés (dont des pays sans littoral) ainsi que des organismes maritimes.

Cette rencontre, ouverte lundi, se tient sous le thème "Le rôle de l'Etat dans l'économie maritime et portuaire - Expériences des ports de l'AGPAOC au regard des pratiques mondiales".

Elle a pour priorité "l'intégration sous-régionale et l'harmonisation des pratiques en matière de gestion portuaire en vue de donner une chance égale à tous les ports membres", a expliqué le ministre togolais des Infrastructures et des Transports, Zouhératou Kassah-Traoré.

Elle a souligné que le trafic maritime international faisait face à divers enjeux qui nécessitent le renforcement des regroupements au niveau du continent et au niveau sous-régional afin de permettre aux pays africains, plus particulièrement aux ports, de tirer profit du développement du commerce international.

Le 40e conseil de l'AGPAOC doit débattre de plusieurs thèmes autour du partage des expériences des ports africains ainsi, que d'autres ports



comme ceux de Guangzhou (Chine) et d'Anvers (Belgique).

A cette occasion, Fogan Adegnon, directeur général du Port autonome de Lomé, a fait valoir la position stratégique du port de la capitale togolaise qui se présente comme le premier port de transbordement d'Afrique de

l'Ouest et du Centre. "Aujourd'hui, plus de 90% des échanges commerciaux se font par voie maritime et pour cela, il faut une bonne connectivité commerciale entre nos ports et les pays sans littoral qui n'ont en réalité pas choisi ce sort", a-t-il noté.

"Il nous incombe alors de

prendre les mesures idoines pour rendre plus faciles les conditions de transit des marchandises de ces pays", a ajouté M.

Adegnon, soulignant que l'AGPAOC confirmait son rôle d'outil d'intégration continentale par son regroupement de 24 ports.

NIGERIA: —

Le gouvernement veut injecter 500 millions de dollars dans la filière huile de palme d'ici 2027

L'exécutif nigérian envisage d'investir 180 milliards de nairas (500 millions de dollars) d'ici 2027 dans la filière palmier à huile ont rapporté les médias locaux citant un document du ministère du Commerce et de l'Industrie.

Cet investissement vise à porter la production d'huile à 5 millions de tonnes à cet horizon contre 600.000 tonnes actuellement.

Ce plan d'envergure sera accompagné par plusieurs mesures visant non seulement à encourager la production de noix et l'implantation d'usines de transformation mais aussi à limiter les importations. Il s'agit notamment d'une vacance fiscale de 3 ans pour les entreprises de transformation et de l'allocation de prêts aux producteurs à un taux d'intérêt annuel de 9% à travers la Banque centrale (BCN) afin d'augmenter la superficie cultivée de 3 millions d'hectares.

En outre, le gouvernement compte supprimer la réduction fiscale de 75% appliquée jusqu'ici sur les importations



d'huile de palme raffinée et instaurer une restriction de 5 ans sur les achats d'huile de palme brute et raffinée par les grandes raffineries et les unités de trituration.

Dans le cadre de cette stratégie, la compagnie Presco Plc, premier producteur d'huile de palme du pays devrait lancer les opérations de sa raffinerie d'une capacité de 500 tonnes d'ici le premier trimestre 2020, indique Felix

Nwabuko, CEO de l'entreprise. D'après le responsable, la compagnie entend aussi porter sa capacité de transformation de 60 tonnes de noix par heure à 90 tonnes d'ici janvier prochain. Pour rappel, le Nigeria est le second producteur d'huile de palme d'Afrique et le 5e à l'échelle mondiale. Le pays a importé en 2018, environ 600.000 tonnes d'huile de palme contre 302.000 tonnes un an plus tôt d'après les données de la BCN.

MER DU NORD: —

Greenpeace contraint une plateforme pétrolière de BP à faire "demi-tour"

L'association Greenpeace a annoncé lundi avoir contraint une plateforme du géant britannique BP à changer son itinéraire après neuf jours de mobilisation, perturbant ainsi son acheminement vers un champ pétrolier en mer du Nord.

"Nous sommes déterminés à empêcher BP de forer de nouveaux puits en mer du Nord", a déclaré Sarah North, militante de Greenpeace à bord du bateau "The Arctic Sunrise".

L'association dit avoir "forcé la plateforme pétrolière à faire demi-tour" lundi, en direction de la côte écossaise, l'éloignant ainsi de sa destination, le champ de Vorlich en mer du Nord, selon un communiqué.

"La balle est dans le camp de BP. Vont-ils poursuivre leur plan de destruction climatique ou se réveiller face à l'urgence climatique à laquelle nous sommes confrontés?" a poursuivi Sarah North, appelant BP à cesser toute ac-

tivité de forage et à opter pour des énergies renouvelables.

Des activistes sont d'abord montés la semaine dernière sur la plateforme pétrolière pour l'occuper pendant six jours.

"Ces actions ne sont pas raisonnables et mettent en danger les militants comme d'autres personnes", avait alors argué BP dans un communiqué, qui affirme par ailleurs multiplier ses efforts pour réduire son empreinte carbone. Les autorités britan-

niques ont arrêté onze militants, selon Greenpeace.

Samedi, la plateforme est parvenue à prendre le large, mais le bateau Greenpeace l'a suivie, avec des militants à son bord qui assurent avoir perturbé son itinéraire.

Selon Greenpeace, ils l'ont contrainte à faire "demi-tour" dimanche à faire "demi-tour".

La plateforme a ensuite remis le cap vers le site de forage lundi matin, avant de changer une seconde fois de direction, naviguant vers l'Ecosse.

L'euro baisse face au dollar, pénalisé par les déclarations du président de la BCE

L'euro baissait hier face au dollar après que le président de la Banque centrale européenne (BCE), Mario Draghi, a évoqué à demi-mot la possibilité d'une future baisse des taux.

Ce mardi matin, l'euro s'échangeait à 1,1191 dollar contre 1,1218 lundi soir. La devise européenne a effacé ses gains du début de la séance et s'est inscrite en baisse après que le président de la BCE, Mario Draghi, a déclaré à l'occasion du séminaire annuel de l'institution qu'une baisse des taux d'intérêt faisait toujours partie des outils dont dispose la Banque centrale européenne.

"Les investisseurs perdent confiance dans la capacité de la BCE à garantir la stabilité de la zone euro", a réagi Naeem Aslam, analyste, qui voit dans les propos de M. Draghi "un signal clair que la banque centrale prépare les marchés à une politique monétaire plus accommodante cette année".

Une baisse des taux, pour relancer l'économie, a pour effet de rendre l'euro moins rémunérateur et donc moins attractif pour les cambistes. Concernant le dollar, les investisseurs avaient les yeux tournés vers la réunion de la Réserve fédérale américaine qui doit se terminer mercredi.

"Les marchés scrutent attentivement la confirmation qu'une baisse des taux devrait arriver dès le mois prochain", a expliqué Lukman Otunuga, analyste.

Face à la guerre commerciale menée par Washington avec la Chine, la banque centrale américaine pourrait en effet être tentée de stimuler l'économie afin d'éviter le ralentissement de la croissance, voire la récession prédite par plusieurs analystes dans les prochains mois.

Mais, "nous devrions rester sur nos gardes parce que, quel que soit le consensus, le patron de la Fed pourrait éviter toute référence à une baisse des taux, ce qui annulerait la tendance baissière du billet vert", a averti Konstantinos Anthis, analyste.

Enfin, la livre britannique est tombée mardi lors des échanges asiatiques à un nouveau plus bas depuis janvier face à l'euro et au dollar, à 89,75 pence pour un euro et à 1,2512 dollar pour un livre.

"Les investisseurs qui cherchaient une nouvelle opportunité d'attaquer la livre ont été servis lundi avec les craintes croissantes que le favori Boris Johnson risque d'amener le Royaume-Uni vers un Brexit sans accord s'il devenait Premier ministre", a expliqué M. Otunuga.

M. Johnson, grand favori pour succéder à Theresa May, a été l'une des figures de la campagne pour le Brexit et a exclu un nouveau report de celui-ci après le 31 octobre.

Le yen montait face à l'euro, à 121,19 yens pour un euro au lieu de 121,77 lundi soir, comme face au billet vert, à 108,30 yens pour un dollar, au lieu de 108,54 lundi.

La devise britannique était stable face au dollar à 1,2532 dollar et montait face à la devise européenne à 89,31 pence pour un euro. Le franc suisse montait face à la monnaie européenne à 1,1187 franc suisse pour un euro et se stabilisait face au billet vert à 0,9995 franc suisse pour un dollar.

L'once d'or valait 1.346,54 dollars contre 1.339,65 dollars lundi soir. La monnaie chinoise s'échangeait à 6,9265 yuans pour un dollar, contre 6,9258 yuans lundi à 15H30 GMT.

OUARGLA : Mobilisation de camions-citernes pour l'approvisionnement en eau potable en cas de perturbation

Une flotte de six (6) camions-citernes d'approvisionnement en eau potable a été acquise par la direction des ressources en eau (DRE) de la wilaya d'Ouargla pour approvisionner les citoyens en cas de perturbation du réseau de distribution, a-t-on appris hier de la DRE.

Acquis au titre du programme d'urgence de développement pour 2019, pour un montant de 150 millions DA, cette flotte de camions, d'une capacité de 10 m³ chacun, qui sera renforcée prochainement de quatre (4) autres, sera mobilisée le cas échéant, notamment lors de coupures dues à des perturbations sur le réseau de distribution, a-t-on expliqué.

Ces camions seront affectés par l'entreprise l'Algérienne des eaux (ADE) aux différentes daïras de la wilaya d'Ouargla, avec une priorité accordée aux régions qui en auront le plus besoin. La mesure vise à assurer un approvisionnement régulier en eau potable, lors de perturbations et de coupures susceptibles de survenir sur le réseau d'AEP de la wilaya, long de 2.455 km, selon la direction du secteur.

ORAN : Démolition de plus de 400 constructions illicites érigées sur des espaces agricoles

Un total de 401 constructions illicites et 10 fondations édifiées dans des espaces boisés et agricoles ont été démolies au niveau des différentes communes de la wilaya d'Oran depuis le début de l'année, selon un bilan publié hier par les services de la wilaya.

Ces démolitions ont été effectuées notamment au niveau de la daïra d'Oran où il a été enregistré 145 constructions et 10 fondations illicites, suivies par la daïra de Boutelil (62 constructions) et Gdyl (58 constructions et 19 fondations), a-t-on indiqué de même source.

L'opération s'inscrit dans le cadre d'une large campagne, lancée dernièrement à Oran pour lutter contre les constructions illicites réalisées sur des espaces boisés, une initiative menée en collaboration avec la conservation des forêts et les autorités locales.

La campagne vise aussi à mettre un terme aux agissements de certains individus et parties qui "profitent de la situation sociale des citoyens pour leur vendre des habitations érigées illégalement dans les espaces en question", a-t-on ajouté.

SÛRETÉ DE WILAYA DE TIZI-OUZOU : Formation de 23 policiers au langage des signes

Quelque 23 policiers de la wilaya de Tizi-Ouzou ont bénéficié d'un cycle de formation pour apprendre le langage des signes, a indiqué hier un communiqué de la cellule de communication de la sûreté de wilaya.

Cette formation a été initiée par la direction générale de la sûreté nationale (DGSN), dans le cadre de "la consécration et la promotion du principe de police proximité afin de garantir une communication active avec les différentes franges de la société, notamment les personnes aux besoins spécifiques, et pour une meilleure prise en charge de la frange des sourds-muets et de leurs doléances au niveau des structures de police", a-t-on expliqué.

Les 23 policiers qui ont été formés par l'Association pour la promotion et la vulgarisation de la langue des signes de la wilaya de Tizi-Ouzou, sont ceux qui sont chargés de l'accueil des citoyens au niveau des structures de police, a-t-on précisé.

La formation s'est étalée sur une période de 45 jours avec une moyenne de deux séances par semaine.

Une autre session sera organisée prochainement afin de former plus de policiers, a-t-on ajouté de même source.

NAÂMA : Pacage et labours interdits sur plus de 482.000 has pour lutter contre la désertification

Les labours et le pacage illicites sont actuellement interdits sur une surface de 482.000 has des zones steppiques de la wilaya de Nâama pour donner plus d'efficacité aux projets de lutte contre la détérioration des terres en pâturages, a souligné lundi un représentant du Haut Commissariat au développement des steppes de la wilaya.

Cette mesure adoptée dernièrement pour une durée de trois ans (2019 à 2022) vise à protéger les écosystèmes en milieu steppique, la protection des sols de l'érosion, la régénération des pâturages menacés par la désertification, a déclaré le chargé du suivi des projets de désertification au Haut Commissariat de la wilaya, Nacer Outafout, lors d'une rencontre à l'occasion de la célébration de la journée mondiale de lutte contre la désertification.

Le même technicien a signalé, lors de cette rencontre organisée par l'association écologique "Terre verte" de la commune d'Ain Sefra, que la création des réserves naturelles est une solution efficace pour récupérer et renouveler des fourrages à travers des zones classées menacées par la désertification de la wilaya.

Une superficie de 600.000 has a été délimitée dans les cartes de l'Agence spatiale algérienne comme zones vulnérables et très sensibles à la désertification.

La surface pastorale protégée reste faible par rapport à la surface steppique globale de la wilaya estimée à 1,2 million d'hectares et égarée à l'étendue du phénomène de désertification. "Cependant, cette mesure reste un acquis important incitant à réduire l'avancée du désert et la détérioration des terres steppiques de la wilaya", a-t-on estimé.



Parallèlement, la conservation des forêts a réalisé plusieurs programmes ces dernières années pour protéger des terres steppiques de la désertification nécessitant l'intervention de toutes les instances pour faire face à ce phénomène, a souligné le conservateur des forêts Mimoune Ammam.

Le même responsable a cité le programme de renforcement du couvert végétal qui reste selon lui "l'enjeu écologique décisif" dans la wilaya de Nâama en vue de faire face à ce phénomène environnemental qui a pris des proportions alarmantes dans

la wilaya. La conservation des forêts de la wilaya a mis l'accent sur la stabilité des dunes par la plantation des arbustes fourragères à Touadjer, au nord de la commune de Nâama, comme expérience pilote dans la région. Le président de l'association "Terre verte", Mebarki Saïd, a estimé que l'expérience de fixation des dunes dans cette région, la plus menacée par ce phénomène, a réalisé son objectif avec un retour progressif de l'écosystème dans la région.

Il a été relevé le retour de certaines variétés d'oiseaux et animaux qui ont quitté la région.

GHARDAÏA : 65 cas de méningite virale décelés depuis le début du mois de mai

Soixante-cinq (65) cas de méningite virale ont été diagnostiqués dans la wilaya de Ghardaïa depuis le début du mois de mai dernier, a-t-on appris hier de la direction de la Santé et de la Population (DSP).

"Tous les cas de méningite enregistrés depuis le début du mois de mai à ce jour à travers les différentes localités de la wilaya, sont considérés comme des cas bénins, isolés et ne suscitent aucune inquiétude", a déclaré à l'APS le DSP, Amour Benaïssa, précisant que les personnes atteintes ont bénéficié des soins médicaux appropriés dans les différents services hospitaliers de la wilaya.

Pour un maximum d'efficacité, une équipe médi-

cale du service d'épidémiologie a été dépêchée pour effectuer des recherches sur l'origine et les causes de cette pathologie virale bénigne et prendre les mesures supplémentaires si nécessaire, a-t-il indiqué.

L'ensemble des personnes affectées par cette infection ont subi les analyses biologiques nécessaires et ont répondu favorablement aux traitements prodigués par les praticiens traitants, a ajouté le DSP. Un dispositif de redynamisation de la surveillance épidémiologique et l'action contre toutes les formes de méningite, axée sur la détection, la déclaration immédiate, la riposte et l'endiguement rapide de la méningite, a été mis en

place à travers l'ensemble des structures sanitaires et autres cabinets médicaux, a-t-il aussi fait savoir.

Des opérations de sensibilisation de proximité ont été lancées dans les différents quartiers de la wilaya, à travers les mosquées et la radiolocale, en plus de la distribution de dépliants sur l'impératif de maintenir un niveau d'alerte permanent pour éviter la propagation de cette pathologie.

Plusieurs praticiens locaux estiment que "la vaccination reste toujours l'élément essentiel des soins de santé primaire et de la couverture sanitaire", et que "la présence à Ghardaïa de migrants clandestins sans documents de santé risque d'aggraver la

situation sanitaire dans la région".

La méningite est une infection des tissus qui enveloppent le cerveau, appelés les méninges.

Elle peut être provoquée par un virus, sous sa forme bénigne qui nécessite seulement un traitement symptomatique, mais aussi par des bactéries qui provoquent des formes graves et contagieuses de la maladie.

On peut contracter la méningite par un contact avec une personne infectée, un voyage dans un pays tropical, ou tout simplement après une infection locale, respiratoire ou ORL, indique-t-on dans les milieux de la santé.

LAGHOUAT : De nouvelles structures pédagogiques pour améliorer les conditions de scolarisation

De nouvelles structures socio-pédagogiques, tous paliers confondus, sont projetées dans différentes communes de la wilaya de Laghouat dans le but d'améliorer les conditions de scolarisation, a-t-on appris hier auprès des services de la wilaya.

Inscrits au titre du programme sectoriel de développement (PSD), ces projets consistent en la réalisation d'un lycée de 600 places pédagogi-

ques doté d'un demi-pensionnat de 200 repas dans la commune de Hadj-Mechri, en plus de la réception, en prévision de la prochaine rentrée, de deux structures similaires dans les communes d'Aflou et Hassi-Delââ.

Deux autres opérations de réalisation de collèges, dotés de cantines de 200 repas/jour chacun, sont prévus localisés dans les communes de Bordj-Senoussi et Oued-Morra,

en plus de la projection de 35 cantines scolaires pour l'amélioration de la restauration des élèves.

La wilaya de Laghouat s'est vue accorder, au titre du PSD-2019, une enveloppe de 766 millions DA pour la prise en charge des besoins du secteur de l'éducation, notamment en matière de réalisation et d'équipement.

ENFANCE: Colloque national sur la culture de signalement d'ici la fin de l'année

La déléguée nationale à la protection de l'enfance et présidente de l'Organe national de la protection et de la promotion de l'Enfance (ONPPE), Meriem Chorfi a révélé, lundi à Alger, qu'un colloque national sur le renforcement de la culture de signalement serait organisé d'ici la fin de l'année en cours.

Lors d'une rencontre sur le développement de la petite enfance, Mme Chorfi a précisé que l'ONPPE préparait l'organisation d'un colloque national sur le renforcement de la culture de signalement en collaboration avec le représentant de l'Unicef à Alger, avant la fin de l'année en cours pour lamise en place de dispositions encourageant le signalement et le renforcement des mécanismes liés à ce domaine, notamment le signalement d'atteintes aux droits de l'enfant.

Dans cette optique, la responsable a indiqué que le nombre d'appels téléphoniques reçus sur le numéro vert de l'organe (11-11) a atteint 307.

900 appels pour réclamer des éclaircissements sur les domaines liés à l'enfant et sur les missions de l'organe", précisant que "660 signalements d'atteinte aux droits de 1.183 enfants ont été enregistrés, dont 332 enfants âgés de moins de 6 ans, 607 âgés entre 7 et 13 ans et 244 âgés de plus de 14 ans".

Ces signalements concernent essentiellement le mauvais traitement ou l'exploitation dans la mendicité, a-t-elle fait savoir, précisant que certains d'entre eux ont été traités avec les juges des mineurs et autres avec les services en milieu ouvert.

Les enfants nécessitent une



attention dans toutes les étapes de décroissance, a-t-elle dit, soulignant que l'Algérie a franchi de grands pas en matière de protection et de promotion de cette catégorie, à travers lamise en place de lois et la prise de mesures nécessaires dans le cadre des programmes de prise en charge et de prévention dans plusieurs domaines, dont l'éducation, l'enseignement, la santé, la vaccination, l'alimentation, les loisirs, les jeux et la protection.

Concernant la rencontre, Mme Chorfi a indiqué que l'organe a lancé, en collaboration avec le représentant de l'Unicef à Alger, une campagne nationale sur la

petite enfance consistant en des spots publicitaires audiovisuels et des banderoles de sensibilisation appelant à prendre en charge la croissance de l'enfant aux premières étapes de sa vie (0-3 ans) notamment en matière de psychologie, de santé et de protection.

De son côté, le représentant de l'Unicef à Alger, Marc Lucet a souligné la disponibilité à collaborer avec l'ONPPE dans les domaines liés à la promotion de cette catégorie, saluant "les efforts intenses constants consentis par l'Algérie dans le domaine de la protection et de la promotion de l'enfance, particulièrement la petite enfance.

SÛRETÉ NATIONALE: Plus de 3.100 individus arrêtés à Alger en mai

Les services de police judiciaire relevant de la Sûreté d'Alger ont arrêté, en mai, plus de 3.100 individus impliqués dans plus de 2.600 affaires criminelles, a indiqué lundi un communiqué du même corps de sécurité.

Dans le cadre de la lutte contre la criminalité urbaine, les services de la police judiciaire de la wilaya d'Alger ont traité, durant la même période, 2.677 affaires ayant conduit à l'arrestation de 3.124 mis en cause qui ont été présentés devant les juridictions compétentes, précise le communiqué.

Ces mêmes services ont recensé 843 affaires d'atteinte aux biens et aux personnes, 11 affaires relatives aux délits et infractions contre la famille et les mœurs, 345 affaires relatives aux délits et infractions contre la chose publique, et 58 autres liées aux crimes économiques et financiers.

Concernant le port d'armes blanches prohibées, les services ont traité 253 affaires impliquant 260 individus qui ont été traduits devant la justice, dont 28 placés en détention provisoire.

Dans le cadre de la lutte contre le trafic de drogue, 1.418 affaires impliquant 1.527 individus ont été traitées, avec la saisie de 6,5 kg de cannabis, 13.238 comprimés psychotropes, 94 g de cocaïne, et de 76 g de héroïne, en sus de 11 flacons de solutions buvables psychotropes.

Par ailleurs, 206 opérations de contrôle des activités commerciales ont été effectuées et 06 décisions de fermeture ont été établies par les autorités compétentes.

Les services de Sûreté de la wilaya d'Alger ont enregistré, durant le même mois, 46.282 appels au numéro vert 15-48 et celui d'urgence 17, en sus de 951 appels au numéro 104, a conclu le communiqué.

ÉTÉ/MER/NOYADE Oran: le corps d'un noyé repêché à Oran



Le corps d'un quatrième noyé, depuis l'ouverture de la saison estivale, a été repêché dimanche au niveau d'une plage non surveillée de la wilaya d'Oran, a-t-on appris lundi des services de la Protection civile.

Le corps de ce noyé a été repêché, dimanche soir à 500 mètres de la plage de la commune de Bir El-Djir, relevant de la commune de Bir El-Djir.

Le noyé, un jeune de 15 ans, a été porté disparu depuis le 12 juin dernier, à Cap Rousseau, zone rocheuse interdite à la baignade. Sa dépouille n'a été repêchée que cinq jours plus tard par une équipe de 8 plongeurs de la Protection civile, a ajouté la même source. Cette opération a été menée en coordination avec les unités territoriales des gardes-côtes de l'Oran. La dépouille a été déposée à la morgue de l'établissement hospitalier universitaire "1er novembre" d'Oran.

ROUTES/ ACCIDENTS Constantine: 2 morts et 2 blessés dans un accident de la circulation à El-Khroub

Deux (02) personnes ont péri et deux autres ont été blessées dans un accident de la route entre un véhicule touristique et un camion survenu lundi en début d'après-midi sur l'autoroute Est-ouest à l'entrée de l'échangeur de la cité Sissaoui dans la commune d'El Khroub (Constantine), a-t-on appris de la Protection civile.

Les pompiers dépendant de l'unité principale de la protection civile d'El Khroub sont intervenus et ont évacué la première victime, un homme de 38 ans décédé sur place, vers la morgue de l'hôpital d'El Khroub, selon la même source.

La deuxième victime, une femme (35 ans) a rendu l'âme au service des urgences médicales de l'hôpital d'Ali Mendjeli, selon la même source. Un enfant de 5 ans et un homme de 49 ans ont été secourus sur place avant d'être évacués vers les hôpitaux d'El Khroub et de la ville Ali Mendjeli, ajouta la même source. Une enquête a été ouverte par les services de sécurité compétents territorialement pour déterminer la cause de cet accident.

APS

JUSTICE/AFFAIRES/ENQUÊTES 17 individus impliqués dans des faits à caractère pénal présentés devant le procureur de la République près le tribunal de Sidi M'hamed

Dix-sept (17) individus impliqués dans des faits à caractère pénal ont été présentés, dimanche, devant le Procureur de la République près le tribunal de Sidi M'hamed, a indiqué, lundi, un communiqué de cette juridiction.

"Suite à l'enquête préliminaire diligentée par la section de recherches de la Gendarmerie nationale (GN) d'Alger, sur instructions du procureur de la République près le tribunal de Sidi M'hamed, dix-sept (17) personnes ont été présentées, le 16 juin 2019, devant le Procureur de la République pour des faits à caractère pénal", a précisé le communiqué.

Après avoir été entendues sur les faits qui leur sont imputés, le procureur de la République a transmis le dossier de l'instance au juge d'instruction près le même tribunal qui a "mis en accusation 15 personnes physiques" pour un nombre de crimes, a ajouté la même source. Il s'agit notamment de crimes liés au "blanchiment d'argent, transfert de biens obtenus par des faits de corruption à l'effet d'en dissimuler la source illicite dans le cadre d'un groupe criminel, participation à la dilapida-



tion et à l'utilisation de fonds de banque, incitation d'agents publics à exploiter leur influence réelle et supposée dans le but de bénéficier d'indus privilégiés, bénéfice du pouvoir et de l'influence des agents de l'Etat, des collectivités locales, des entreprises et institutions publiques de droit public et des entreprises économiques publiques ou des établissements à caractère industriel et commercial (EPIC) durant l'établissement de contrats et marchés à l'effet d'augmenter les prix et de modifier, en leur faveur, la qualité des matières, services et approvisionnement". Ces crimes portent également sur "infraction à la législation et à la réglementation relatives aux mouvements de

capitaux de et vers l'étranger, abus de fonction volontaire à l'effet d'accorder d'indus privilégiés en violation des lois et réglementations, outre la conclusion de contrats en violation des dispositions législatives et réglementaires en vigueur pour attribution d'avantages injustifiés à autrui", a ajouté le communiqué.

Les personnes poursuivies pénalement sont: "le P-dg du groupe Sovac et deux de ses frères, et 12 cadres et fonctionnaires, dont 07 du ministère de l'Industrie et des Mines ainsi que 5 cadres relevant de la banque publique, Crédit populaire algérien (CPA)", poursuit la même source.

Trois (03) personnes morales ont été également accusées, poursuit-on de la même source, relevant

qu'il s'agit d'entreprises commerciales dépendant du groupe Sovac.

Notifié du dossier de l'affaire, le juge d'instruction, après avoir entendu les prévenus lors de la première comparution, a décidé de placer en détention provisoire le P-dg du groupe, Mourad Oulmi ainsi que trois cadres du ministère de l'Industrie et des Mines". Les mêmes mesures ont été prises à l'encontre d'un directeur central au niveau du Crédit populaire algérien (CPA) ainsi qu'à l'encontre de l'ancien P-dg de la même banque, a ajouté le communiqué. A ce titre, "le juge d'instruction a placé sept personnes sous contrôle judiciaire. Il s'agit des fonctionnaires relevant du ministère de l'Industrie et des Mines ainsi que des cadres du CPA et remis deux autres en liberté". Concernant les personnes restantes et compte tenu de leurs fonctions à l'acte des faits, il a été décidé de transmettre le volet de leur dossier au Procureur général près la cour d'Alger "pour prendre les mesures nécessaires à leur encontre". Il s'agit d'un ancien Premier ministre, et deux anciens ministres".

DÉMOGRAPHIE: ONU: La population mondiale atteindra 9,7 milliards d'habitants en 2050

La population mondiale devrait augmenter de 2 milliards au cours des 30 prochaines années, passant ainsi de 7,7 milliards à 9,7 milliards d'habitants en 2050, ont rapporté des médias locaux citant un rapport des Nations Unies publié lundi à Londres. Selon l'édition 2019 du rapport intitulé "Perspectives de la population mondiale : faits marquants", publié par la division démographique du département des Affaires économiques et sociales des Nations Unies, la population mondiale pourrait atteindre un pic vers 2100, avec près de 11 milliards d'habitants, ont poursuivi les mêmes sources. Le rapport a également fait état du vieillissement de la population mondiale, en raison notamment de l'augmentation de l'espérance de vie et de la baisse des niveaux de fécondité. La tranche d'âge des plus de 65 ans est celle qui croît le plus rapidement, a précisé le document, soutenant que d'ici 2050, une personne sur six dans le monde aura plus de 65 ans, contre une sur onze en 2019. Le nombre de pays connaissant une baisse démographique est également en augmentation, dont 55 États verront leur population diminuer d'au moins 1 % alors que 26 pays pourraient même connaître une baisse d'au moins 10 %. Entre 2019 et 2050, la population de la Chine devrait diminuer de 31,4 millions d'habitants, soit environ 2,2 %, a indiqué le rapport, tandis que l'Inde devancera probablement la Chine en tant que pays le plus peuplé du monde vers 2027.

TURQUIE: 251 migrants irréguliers interceptés à l'est du pays

Au total, 251 migrants irréguliers ont été arrêtés par les forces de sécurité dans plusieurs districts de Van, province de l'est de la Turquie.

Selon le Commandement de la gendarmerie de Van, cité par l'agence Anadolu, 251 migrants irréguliers ont été arrêtés lors d'un contrôle mené au niveau des districts Ipekyolu, Tusba, Caldiran, Muradiye et Baskale.

Les migrants dont 171 afghans, 44 bangladais, 23 iraniens et 12 pakistanais ont été remis à la Direction de la Gestion de la Migration de Van, selon la même source. Début juin, 1997 migrants en situation irrégulière ont été interceptés par les gendarmes d'Edirne dans le nord-ouest de la Turquie alors qu'ils tentaient de rejoindre le territoire de l'Union Européenne (UE).

L'ensemble de ces migrants clandestins sont originaires d'Afrique, du Moyen-Orient et d'Asie. Au cours des cinq (5) premiers mois de 2019, quelque 37.229 migrants irréguliers ont été arrêtés par les policiers, gendarmes et soldats de la province d'Edirne.

SOMALIE: Plus de 2 millions de personnes seront touchés par une crise alimentaire

Le nombre de Somaliens touchés par une crise et les niveaux d'insécurité alimentaire d'urgence devraient atteindre 2,2 millions en juillet, a annoncé lundi l'agence humanitaire des Nations unies, ont rapporté des médias locaux.

Le Bureau de la coordination des affaires humanitaires des Nations Unies (OCHA) a indiqué dans un tableau de bord humanitaire de la Somalie que ce chiffre de 2,2 millions constitue une augmentation de 29 % par rapport aux prévisions de février, ont ajouté les mêmes sources. Selon l'agence onusienne, les pluies tardives et les crues éclaircies ont entraîné la destruction ou des dommages aux cultures, aux infrastructures, aux logements et au bétail en Somalie, ont poursuivi les mêmes sources. "Le manque d'eau potable augmente encore le risque d'épidémies de maladies d'origine hydrique, tandis que les déplacements provoqués par la sécheresse ont entraîné une augmentation, avec plus de 60 000 personnes déplacées depuis le début de l'année", a fait savoir le Bureau de coordination des Nations unies.

PANNE ÉLECTRIQUE EN ARGENTINE ET L'URUGUAY : Conclusions d'une enquête dans 15 jours

Les conclusions d'un rapport pour déterminer l'origine de la panne électrique massive qui a touché dimanche l'Argentine et l'Uruguay seront connues dans deux semaines, a annoncé lundi le secrétaire argentin à l'Énergie, Gustavo Lopetegui.

"Il y a deux boîtes noires : celle de Cammesa et de Transener, les deux contiennent des milliers de données qui doivent être analysées", a indiqué le ministre, en référence aux deux entreprises en charge de la distribution électrique en Argentine.

Pour l'heure, les informations disponibles indiquent que la panne s'est produite à 07h07 locales (10h07 GMT) en raison d'une défaillance sur le système de transport à la centrale électrique de Yacyreta, alors qu'il n'y avait pas de demande inhabituelle d'électricité.

La centrale de Yacyreta, barrage hydroélectrique frontalier du Paraguay, est un centre névralgique de la distribution d'électricité en Argentine.

Le barrage uruguayo-argentin de Salto Grande y est relié.

La panne a duré une dizaine d'heures, touchant 44 millions d'Argentins et 3,5 millions d'Uruguayens.

Le retour à la normale s'est fait progressivement jusque dans la soirée.

"Dans les 72 heures à venir, les deux



sociétés doivent fournir le rapport de ce qui s'est passé jusqu'à 07h07.

A partir de cette information, Cammesa mènera une enquête et dans 15 jours, nous saurons quelle a été la succession des événements qui ont causé la panne", a assuré M. Lopetegui.

Le secrétaire argentin a souligné

qu'il s'agissait d'un "événement grave qui n'aurait pas dû arriver".

L'Argentine et l'Uruguay partagent un système d'interconnexion électrique centré sur le barrage bi-national de Salto Grande, situé à quelque 450 km au nord de Buenos Aires et à 500 km au nord-ouest de Montevideo.

MIGRATIONS: Washington conditionne ses aides à l'Amérique centrale à des "actes" pour réduire le nombre de migrants clandestins

Les États-Unis ont confirmé qu'ils ne fourniraient pas de nouvelles aides financières aux pays d'Amérique centrale tant qu'ils ne mettront pas en œuvre des "actes concrets" pour réduire le nombre de migrants clandestins qui arrivent à la frontière américaine.

L'administration de Donald Trump avait supprimé en mars ses aides au "Triangle du Nord", qui comprend le Salvador, le Guatemala et le Honduras, à la demande du président républicain qui les accuse de ne "rien" faire pour empêcher les migrants de se rendre aux États-Unis.

"Nous avons passé en revue" ces aides, a dit lundi la porte-parole du département d'État américain Morgan Ortugus. Certaines



d'entre elles, qui correspondent à des programmes prioritaires pour la lutte contre les migrants clandestins, vont finalement se poursuivre, pour un montant de 432 millions de dollars déjà octroyés au titre de l'année budgétaire 2017. Pour l'année budgétaire 2018, 370 millions de dollars d'aides initialement prévues vont être affectés à "d'autres priorités de politique étrangère", a précisé le département d'État.

Et toutes les futures aides dépendront des avancées dans le dossier très

sensible des migrants.

Des dizaines de milliers de migrants, fuyant la misère et la violence, ont pris la route depuis les pays du "Triangle du Nord" ces dernières années pour tenter d'entrer aux États-Unis. Stopper ces "caravanes" humaines est une des priorités de Donald Trump. En décembre, Washington et Mexico s'étaient pourtant engagés ensemble à réaliser d'importants investissements dans le "Triangle du Nord" et dans les États du Mexique, dans l'espoir d'endiguer les départs d'émigrés.

Le sénateur démocrate Bob Menendez a critiqué lundi une décision "irresponsable" qui "limite la capacité" américaine à les "aider à faire face aux défis qui poussent les gens à fuir vers les États-Unis".

YÉMEN: Le Conseil de sécurité de l'ONU condamne le détournement de l'aide humanitaire par les rebelles houthis

Le Conseil de sécurité des Nations unies a vivement critiqué lundi les rebelles houthis du Yémen pour avoir détourné de l'aide humanitaire et lancé une attaque contre un aéroport civil en Arabie Saoudite.

"Les membres du Conseil de sécurité ont condamné le détournement de l'aide humanitaire par les houthis", a indiqué l'ambassadeur du Koweït à l'ONU, Mansour Al-Otaibi, dont le pays assure la présidence tournante du Conseil de sécurité au mois de juin.

Au cours d'une réunion d'information du Conseil de sécurité, David Beasley, directeur du Programme

alimentaire mondial (PAM), a donné au Conseil de nombreux exemples d'appropriation illicite de l'aide humanitaire dans les zones contrôlées par les houthis.

Les membres du Conseil de sécurité ont également condamné "dans les termes les plus sévères" l'attaque perpétrée le 12 juin par les houthis contre l'aéroport international d'Abha, dans le sud de l'Arabie saoudite, qui a fait 26 blessés.

Les membres du Conseil ont réaffirmé que cette attaque, ainsi que les menaces de nouvelles attaques contre l'Arabie saoudite et la région engéné-

ral, constituaient une violation du droit international et une menace pour la paix et la sécurité globales.

Ils ont rappelé à toutes les parties leurs obligations en vertu du droit humanitaire international, a indiqué l'ambassadeur koweïtien.

Le Conseil de sécurité a également appelé toutes les parties concernées à s'engager de bonne foi dans le processus de paix dirigé par l'ONU, afin de progresser sur la voie d'un règlement politique global de la crise yéménite, a ajouté l'ambassadeur.

ÉTATS-UNIS - CLANDESTINS: Trump : Les Etats-Unis vont commencer à expulser "des millions" de sans-papiers

Les Etats-Unis vont commencer la semaine prochaine le processus d'expulsion "des millions" de sans-papiers arrivés aux Etats-Unis illégalement, a affirmé lundi Donald Trump sur Twitter.

"La semaine prochaine l'ICE (la police migratoire, ndlr) va commencer à expulser les millions d'étrangers illégaux qui sont entrés de manière illicite aux Etats-Unis", a indiqué le président américain.

"Ils seront renvoyés aussi rapidement qu'ils arrivent".

M. Trump a ajouté que le Guatemala était "prêt à signer un accord" selon lequel les migrants entrant sur son territoire auront l'obligation de demander le statut de réfugiés là-bas plutôt qu'aux Etats-Unis.

Ces derniers font face à un afflux de migrants en provenance du Guatemala et d'autres pays pauvres d'Amérique centrale touchés par la violence des gangs.

Donald Trump a parlé d'une "invasion" et a fait de la lutte contre l'immigration illégale une des priorités de son administration.

Plus tôt lundi, les Etats-Unis ont confirmé qu'ils ne fourniraient pas de nouvelles aides financières aux pays d'Amérique centrale tant qu'ils n'emmettraient pas en œuvre des "actes concrets pour réduire le nombre de migrants clandestins qui arrivent à la frontière américaine".

Pour l'année budgétaire 2018, 370 millions de dollars d'aides initiale-



ment prévues vont être affectées à "d'autres priorités de politique étrangère", a précisé le département d'Etat.

Et toutes les futures aides dépendront des avancées dans le dossier très sensible des migrants.

L'administration de Donald Trump avait déjà supprimé en mars ses aides au "Triangle du Nord", qui comprend le Salvador, le Guatemala et le Honduras, à la demande du président républicain qui les accuse de

ne "rien" faire pour empêcher les migrants de se rendre aux Etats-Unis.

Le Mexique a quant à lui pris des mesures pour éviter l'application de taxes douanières punitives américaines et devait achever hier le déploiement de 6.000 hommes de la Garde nationale à la frontière avec le Guatemala, un des engagements de Mexico pour freiner l'immigration illégale vers les Etats-Unis.

triche lors des examens scolaires nationaux. La coupure actuelle intervient alors que les examens nationaux sont en cours au niveau des lycées et doivent s'achever vendredi.

Les autorités éthiopiennes n'hésitent pas, quand elles le jugent nécessaires, à couper internet dans le pays. Ce fut le cas à maintes reprises entre 2015 et 2017 alors qu'elles étaient confrontées à un mouvement de protestation inégalé en 25 ans. M. Abiy avait été nommé à la suite de ce mouvement de protestation, qui avait fait trembler sur ses bases la coalition au pouvoir depuis 1991.



avant la fin de la semaine". Le responsable a refusé de donner le moindre indice sur la raison de cette coupure, la plus importante depuis l'arrivée au pouvoir

du Premier ministre réformateur Abiy Ahmed. En 2017, les autorités avaient justifié une coupure similaire en expliquant vouloir limiter la

ETHIOPIE-INTERNET: L'Ethiopie en grande partie privée d'internet depuis huit jours

La majeure partie de l'Ethiopie était privée d'internet hier pour le huitième jour consécutif à l'exception notable de la capitale Addis Abeba. Les premières coupures avaient débuté le 11 juin: le réseau avait été brièvement rétabli le jour même et le 12 juin mais depuis, la coupure est quasi totale à l'exception d'Addis Abeba où le réseau a été rétabli vendredi.

Le directeur exécutif de la compagnie de télécommunications Ethio Telecom, qui a le monopole sur le secteur, a indiqué attendre "la diffusion d'un communiqué officiel sur la coupure internet

COLOMBIE: Elaboration d'un projet de loi interdisant l'amiante

Le Parlement colombien a ouvert la voie lundi à l'interdiction de l'amiante, fibre d'origine minérale très utilisée dans la construction mais hautement cancérigène et qui, selon l'Organisation mondiale de la santé (OMS), tue des dizaines de milliers de personnes chaque année.

Après douze ans d'initiatives avortées, le Sénat a finalement donné son feu vert à un projet de loi qui interdit ce matériau à partir de 2021. Le texte, qui "décrète la prohibition" de l'amiante depuis son exploitation jusqu'à sa vente, y compris à l'exportation, devrait être promulgué par le président Ivan Duque dans les prochains jours. "Tous les Colombiens, nous sommes exposés à cet ennemi silencieux, présent dans nos foyers, nos

hôpitaux, nos écoles", a déclaré à la presse la sénatrice Nadia Blel, membre de la majorité présidentielle et initiatrice du projet. Le secteur industriel a exercé une "très forte pression" pour éviter cette interdiction bien qu'il dispose de "la technologie pour produire sans amiante", a-t-elle souligné.

Le Sénat a voté ce projet de loi, déjà avalisé par la Chambre des représentants, par 79 voix pour et une contre. Le texte porte le nom d'Ana Cecilia Niño, l'une des victimes colombiennes de l'amiante, morte en 2017 d'une maladie associée au contact avec ce matériau. Il prévoit d'importantes amendes pour les contrevenants et ordonne au gouvernement de recenser les personnes qui y ont été exposées afin de garantir leur suivi médical.

Il donne aux autorités jusqu'à 2024 pour remplacer l'amiante, utilisée depuis des décennies dans la fabrication de toitures, de conduites d'eau et d'isolation de bâtiments, du fait de sa résistance à la chaleur et au feu. La Colombie est ainsi en passe de devenir le 67e pays à interdire l'amiante, ce qu'en Amérique latine ont déjà fait l'Argentine, le Brésil, le Chili, le Honduras et le Paraguay, selon Nadia Bel. L'Union européenne l'a interdit en 2005. Selon l'OMS, plus de 107.000 personnes meurent chaque année dans le monde pour avoir été exposées à l'amiante sur leur lieu de travail. Inhalée, cette fibre cancérigène peut rester très longtemps dans les poumons jusqu'à provoquer la mort par maladie respiratoire.

SÉISME AU SICHUAN EN CHINE Au moins 6 morts et 75 blessés

Un puissant séisme de magnitude 6 a frappé lundi la province chinoise du Sichuan (sud-ouest), faisant au moins 6 morts et 75 blessés, ont annoncé des responsables et des médias d'Etat.

Les secours ont afflué dans les zones touchées près de l'épicentre, situé à l'extérieur de la ville de Yibin, a rapporté l'agence de presse Chine nouvelle.

Toutes les victimes ont été recensées dans les districts de Changning et Gongxian, selon des responsables cités par l'agence d'Etat.

Le tremblement de terre s'est produit à 22H55 locales (14H55 GMT) à une profondeur de 16 km, selon le Centre chinois des séismes.

Il a été suivi dans les quarante minutes après la secousse initiale d'une série d'au moins quatre répliques, dont la plus importante a été de magnitude 5,1.

Un hôtel proche de l'épicentre s'est écroulé, mais il n'était pas clair dans l'immédiat si cet incident a fait des victimes. Des fissures sont apparues dans plusieurs routes de la région. Plus de 300 pompiers ont été déployés sur place et du personnel de secours a été dépêché avec 5.000 tentes et d'autres équipements de secours, toujours selon Chine nouvelle.

Le Sichuan est régulièrement frappé par des séismes. En 2008, un tremblement de terre de magnitude 7,9 avait fait 87.000 morts et disparus.

NIGERIA: Le secrétaire général de l'ONU condamne les attentats au Nigeria

Le secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, a fermement condamné les trois attentats-suicides commis dimanche dans l'Etat de Borno, dans le nord-est du Nigeria, a indiqué lundi son porte-parole.

M. Guterres a transmis ses plus sincères condoléances aux familles des victimes ainsi qu'au gouvernement et au peuple du Nigeria, et a souhaité un prompt rétablissement aux blessés, a déclaré le porte-parole Stéphane Dujarric dans un communiqué.

Le secrétaire général a également espéré que les responsables de ces attaques seraient rapidement traduits en justice.

M. Guterres a réaffirmé la solidarité des Nations Unies avec le gouvernement du Nigeria dans sa lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent, et a réitéré le soutien de l'ONU aux efforts régionaux de lutte contre le terrorisme, indique le communiqué.

Au moins 30 personnes ont été tuées et 42 autres blessées dans les attentats-suicides perpétrés dimanche par des terroristes.

Trois kamikazes, membres présumés du groupe Boko Haram, se sont fait sauter à l'aide d'engins explosifs artisanaux au milieu d'un groupe de supporters de football dans un espace de retransmission télévisée.

YÉMEN - INONDATIONS: Le Yémen a besoin d'une aide d'urgence à cause des inondations

Un grand nombre de personnes au Yémen ont besoin d'une aide d'urgence pour faire face aux pluies torrentielles et aux inondations qui ont frappé une grande partie du Yémen et affecté plus de 80.000 personnes, a déclaré lundi le Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR).

Les inondations survenues au Yémen ont également fait au moins trois morts, mais le nombre exact de victimes reste encore inconnu, selon un communiqué publié par le HCR. Le gouvernorat de Hajjah dans le nord-ouest du Yémen, qui abrite de nombreux déplacés, figure parmi les régions les plus touchées, avec plus de 50.000 personnes ayant besoin d'aide. Selon le HCR, de nombreuses personnes vivent actuellement dans des abris d'urgence et des installations temporaires.

Comme les inondations ont également affecté les cliniques de santé, l'octroi pharmaceutique, les stocks de nourriture, les écoles et les installations sanitaires, le HCR craint que ces inondations ne puissent exacerber les risques et la propagation de maladies, notamment le choléra.

De son côté, l'Organisation mondiale de la santé a indiqué que plus de 364.000 cas présumés de choléra et 639 décès ont été enregistrés à travers le Yémen depuis début 2019, un chiffre proche du total pour 2018.

DU SANG DANS LES URINES : QUAND CONSULTER ?

Découvrir ses urines colorées en rouge est toujours un motif d'inquiétude. Pourtant, les hématuries sont le plus souvent signe d'une infection bénigne qu'un traitement permet de guérir. Le point avec l'Association française d'urologie.

La présence de sang dans les urines (appelée hématuries en langage médical) est un signe qui alarme souvent les personnes qui découvrent que leur urine a soudainement changé de couleur. "Les hématuries macroscopiques (c'est-à-dire que l'on voit à l'œil nu) sont en effet un motif fréquent de consultation aux urgences, explique le Pr Morgan Roupêt du comité cancérologique de l'Association française d'urologie. Les patients pensent d'emblée à un cancer alors qu'il y a de nombreuses autres causes possibles."

Les hématuries sont un symptôme, qui doit faire rechercher une cause précise. Les calculs dans les voies urinaires (responsables de coliques néphrétiques), une infection au niveau de la prostate ou du rein (pyélonéphrite), ou encore une infection urinaire sont les plus fréquentes. La présence de sang dans les urines peut également être due à une hémorragie anatomique de voisinage (lésion de l'uretère, traumatisme lors d'un rapport sexuel...).

"Il faut, quoiqu'il en soit, consulter le médecin car, même s'il s'agit d'une pathologie bénigne, tout retard de diagnostic peut être préjudiciable" insiste le Pr Roupêt.

Chercher l'origine

Le premier interrogatoire du médecin permet de vérifier que le saignement est bien urinaire et qu'il ne s'agit pas de saignements vaginaux ou de sang dans le

sperme. Et d'éliminer les éventuelles causes alimentaires car certains végétaux comme le chou rouge, la betterave ou encore le rhuibarbe peuvent colorer les urines.

Le médecin va également chercher les signes associés : fièvre, douleur dans un rein, envie fréquente d'uriner. L'examen cyto-bactériologique des urines (CBUB) est incontournable. Cet examen vise à confirmer et quantifier le sang dans les urines et à chercher la présence de germes pathogènes susceptibles d'expliquer sa présence.

Un dosage sanguin va permettre aussi d'évaluer la fonction rénale. Une échographie des reins et de la vessie peut aussi être prescrite. "L'échographie est un examen non irradiant, d'une innocuité totale, qui permet de voir beaucoup de choses : calculs, tumeurs du rein ou de la vessie, rein obstrué... S'il n'est pas concluant on peut aller jusqu'à l'uroscanner" explique le Pr Roupêt.

Enfin, et surtout si vous êtes fumeur (car le risque de cancer de la vessie est quatre fois plus élevé que chez les non-fumeurs), ce bilan peut être complété par une cystoscopie, c'est-à-dire la visualisation par un endoscope des voies urinaires et de l'intérieur de la vessie.

Dans tous les cas, il faut retenir que toute présence de sang dans les urines est anormale et qu'il faut en parler au médecin dès le premier épisode de saignement urinaire.



UN TRAITEMENT PRÉVENTIF À L'ESSAI POUR LES CALCULS RÉNAUX

Les chercheurs ont découvert qu'une substance présente dans certains fruits était capable de dissoudre les oxalates de calcium, les cristaux responsables dans la plupart des cas de calculs rénaux. Ce pourrait être la première avancée dans un traitement contre cette forme de calculs depuis près de 20 ans.

La lithiase urinaire, à l'origine des calculs rénaux, est une maladie caractérisée par la formation de cailloux, dans les reins ou les uretères, trop gros pour être évacués par la vessie. Sans grande gravité s'ils sont traités, les calculs rénaux peuvent néanmoins être à l'origine de violentes douleurs, dites "coliques néphrétiques", en obstruant les voies de l'appareil urinaire. Jusqu'à présent, le seul moyen de prévenir efficacement ces calculs est de respecter un régime alimentaire strict ; pauvre en sel, en protéines, et de boire régulièrement de l'eau.

Quand les calculs sont trop gros pour être évacués, des méthodes plus lourdes doivent être envisagées. La lithotritie extracorporelle permet de réduire le calcul en petits fragments via des ondes de choc. Dans de rares cas, la néphrolithotomie percutanée peut-être envisagée, elle consiste à introduire un endoscope dans le rein, puis de fragmenter le calcul aux ultrasons afin de recueillir et évacuer les débris.



Enfin, il est toujours possible d'enlever les calculs par voies chirurgicales à l'aide d'instruments ou de lasers.

Selon les chercheurs de l'université de Houston, l'acide hydroxycitrique (AHC), un composé chimique extractible à partir de certains fruits tropicaux, pourrait être la base d'un nouveau traitement dans la prévention de calculs rénaux dus à la formation de ces cristaux d'oxalate de calcium (80% des cas).

Parue dans la revue Nature, leur étude montre que, sous certaines conditions, l'AHC est capable d'empêcher la croissance des oxalates de calcium et de les dissoudre efficacement.

Des premiers essais encourageants

Les scientifiques ont également cherché à déterminer si le traitement pouvait présenter des effets négatifs à long terme en

testant l'AHC sur sept sujets humains. Le professeur Jeffrey Rimer, auteur de l'étude, affirme que ces premiers résultats leur ont permis d'établir les bases pour concevoir un traitement efficace. Il ajoute néanmoins que de plus amples essais cliniques sont nécessaires.

"Nos premières recherches semblent très prometteuses. Si cela marche in vivo, comme nos essais en laboratoire, l'AHC a le potentiel de réduire le nombre de malades atteints de calculs rénaux chroniques"

En France, environ une personne sur dix serait touchée par la maladie. L'hypertension, le diabète ou l'obésité sont des facteurs de risques supplémentaires. Après un premier calcul rénal, on estime le risque de récurrence dans les dix ans qui suivent à près de 70%.

Pour le moment, des règles diététiques simples limitent le risque de formation de calculs. Ainsi, ne pas trop saler ses aliments, boire au moins deux litres de liquide par jour, pratiquer une activité physique régulière et éviter une alimentation trop riche sont particulièrement conseillés.

A savoir qu'il est possible de profiter des bienfaits de l'AHC en buvant... une citronnade, recommandée par les médecins en cas de calculs rénaux !

BURKINA/PROCÈS DU PUTSCH: Prison à vie requise pour les accusés Diendéré et Bassolé

Le procureur du tribunal militaire de Ouagadougou a requis lundi la prison à vie pour les deux principaux accusés du procès du putsch manqué de 2015 au Burkina Faso, les généraux Gilbert Diendéré et Djibrill Bassolé, ancien chef de la diplomatie de Blaise Compaoré.

Le procureur a retenu contre eux les charges de "trahison" et de "meurtres", ainsi que celle d'"attentat à la sûreté de l'Etat" pour le premier et de "complicité" pour le second.

Le 16 septembre 2015, des soldats du Régiment de sécurité présidentielle (RSP) avaient tenté en vain de renverser le gouvernement de transition mis en place après la chute du président Blaise Compaoré.

Celui-ci avait été chassé le 31 octobre 2014 par une insurrection populaire, après 27 ans au pouvoir.

Le coup d'Etat manqué avait fait 14 morts et 270 blessés.

Au total, 84 accusés sont jugés dans ce procès débuté en février 2018.

"Diendéré est l'instigateur principal du coup d'Etat", a déclaré le procureur.

"Après l'arrestation des autorités de la transition, il a été la première personne contactée par les éléments qui ont exécuté le coup".

"Un document portant création du CND (Conseil national pour la démocratie) a été retrouvé sur son ordinateur portable expertisé, sa date est antérieure à la prise d'otages des autorités.

Il était bien au courant des actions en cours", a argumenté le procureur.

Lors du putsch, le général Diendéré avait pris la tête du Conseil national pour la démocratie, organe dirigeant des putschistes, avant de rendre le pouvoir face à la pression populaire et de l'armée loyaliste.

"Les faits d'attentat à la sûreté de l'Etat sont constitués à l'encontre de Diendéré et de onze autres personnes, dont les membres du commando qui avaient fait irruption dans la salle du conseil des ministres" pour kidnapper les dirigeants de l'Autorité de transition, a estimé le procureur.

L'infraction de complicité (d'attentat à la sûreté de l'Etat) a été retenue par le procureur contre Djibrill Bassolé, ancien chef de la diplomatie de Blaise Compaoré, et une soixantaine d'autres personnes pour avoir "aidé à préparer ou faire consommer le coup d'Etat". Les charges de "meurtres et coups et blessures" ont également été retenues contre les deux généraux et une soixantaine de personnes.

RD CONGO: Une chambre spéciale réexamine des invalidations de députés d'opposition

La Cour constitutionnelle de la République démocratique du Congo (RDC) va réexaminer une cinquantaine de décisions censées contenir "des erreurs matérielles" ayant notamment entraîné l'invalidation de l'élection de 23 députés d'opposition, rapportent lundi des médias, citant une source judiciaire.

La Cour, "siégeant en matière de contentieux électoral, rectification d'erreurs matérielles", devait examiner lundi un total de 52 dossiers, précise le greffe de cette instance judiciaire dans un communiqué, repris par des médias.

"Le président de la Cour constitutionnelle nous avait promis de mettre en place une commission spéciale, dans le cadre de la procédure de recours en rectification des erreurs matérielles contenues dans certaines décisions ayant invalidé de manière malencontreuse certains députés", a déclaré le porte-parole de la coalition d'opposition Lamuka, Chérubin Okende.

Lors de l'audience accordée à une délégation de la Cour constitutionnelle, le président Félix Tshisekedi a fait remarquer que le délai légal de deux mois pour rendre les décisions dans le cadre des contentieux électoraux était largement dépassé, a déclaré à la presse Benoit Lwamba, président de la Cour.

M. Tshisekedi leur a aussi fourni "des renseignements" sur les allégations de corruption de certains juges, a-t-il indiqué, soulignant qu'"il y aura des enquêtes et que les coupables seront sanctionnés conformément à la loi".

SOUDAN: Les contestataires appellent à de nouveaux rassemblements nocturnes

Le mouvement de contestation au Soudan a appelé lundi à de nouveaux rassemblements nocturnes pour condamner le "massacre" de manifestants lors de la dispersion le 3 juin d'un sit-in qui se déroulait depuis le 6 avril à Khartoum.

Des milliers de manifestants, participant à ce sit-in devant le QG de l'armée pour réclamer un transfert du pouvoir aux civils, ont été violemment dispersés par des hommes armés en tenue militaire, faisant des dizaines de morts, selon des médecins et des témoins.

Jeudi, le Conseil militaire de transition, au pouvoir depuis la destitution le 11 avril du président Omar al-Bachir par l'armée sous la pression de la contestation, a reconnu pour la première fois avoir ordonné la dispersion de ce sit-in, en regrettant des "erreurs qui se sont produites".

Selon un comité de médecins proche de la contestation, au moins 128 personnes ont été tuées dans la la incidents survenus le 3 juin, la plupart dans la dispersion du sit-in.

Les autorités ont parlé de 61 morts.

Lundi, l'Alliance pour la liberté et le changement (ALC), fer de lance de la contestation, a mobilisé ses partisans pour de nouvelles manifestations nocturnes à partir de mardi.

Dans un communiqué, l'ALC a appelé à des manifestations nocturnes dans les quartiers résidentiels de Khartoum et d'autres régions "à partir de mardi pour réclamer un



pouvoir civil de transition et pour la condamnation du massacre du 3 juin". L'ALC a indiqué que des manifestations auraient également lieu les mercredi et jeudi soirs et appelé "les habitants des villages, des villes et de tout le pays à y participer et à imprimer et distribuer ce calendrier".

Les Etats-Unis et l'Union africaine (UA) ont appelé à un transfert du pouvoir aux civils, et dépêché des émissaires à Khartoum pour tenter

notamment de pousser à une reprise du dialogue entre les militaires au pouvoir et la contestation suspendu depuis le 20 mai. C'est grâce à une médiation du Premier ministre éthiopien Abiy Ahmed que les chefs de la contestation ont cessé la campagne de désobéissance civile et accepté le principe d'une reprise des pourparlers avec le Conseil militaire.

Aucune date n'a encore été fixée pour une telle reprise.

NIGERIA: "Boko Haram" attaque une base militaire et une ville dans le nord-est

Des terroristes de "Boko Haram" ont envahi une base militaire et pillé une ville dans le nord-est du Nigeria, en proie à une sanglante insurrection armée depuis 10 ans, selon une source sécuritaire et d'habitants. Des terroristes ont pris d'assaut lundi soir une base militaire en périphérie de la ville de Gajiram, située à 80 km de la capitale régionale Maiduguri. Arrivés à bord de neuf pick-up, "ils ont délogé les soldats de la base après des combats", a déclaré une source sécuritaire, citée par l'AFP. "Nous ne connaissons pas l'étendue des dégâts et des pillages dans la base, une éva-



luation est en cours", a déclaré la source en poste dans la région.

Aucun bilan n'était dis-

ponible dans l'immédiat concernant d'éventuelles victimes du côté de l'armée.

Les terroristes sont ensuite entrés dans Gajiram, où ils ont pillé des magasins et tiré des coups de feu en l'air, obligeant les habitants à se réfugier dans leurs maisons ou à fuir en brousse. Gajiram et la base militaire attenante ont été attaqués à plusieurs reprises par les terroristes.

En juin 2018, une attaque avait fait neuf morts parmi les soldats.

RD CONGO: Démission du vice-président de la Commission électorale

Le vice-président de la Commission électorale nationale indépendante (Céni), qui est visé par des sanctions américaines, a déposé lundi sa lettre de démission, six mois après l'organisation des élections générales en République démocratique du Congo et à quelques jours de l'expiration du mandat des membres de cette institution, a indiqué un responsable de la Céni.

"Le vice-président Norbert Basengezi a déposé sa lettre de démission aujourd'hui auprès du président de la République et du président de la Céni", a déclaré un responsable de cette

institution. "Mais pour être effective, cette décision doit être acceptée par le chef de l'Etat et par la Céni.

Il n'est donc pas automatique que cette décision produise des effets".

Les résultats des élections générales de décembre 2018 qui avaient donné Félix Tshisekedi vainqueur de la présidentielle et les partisans de l'ancien président Joseph Kabila majoritaires à l'Assemblée nationale, au Sénat et aux assemblées provinciales, avaient été contestés par la puissante Eglise catholique, l'opposition et des partisans. Normalement, le mandat du bureau de la Céni, qui a

organisé les élections de décembre 2018, arrive à son terme fin juin après examen par le Parlement de son rapport d'activités.

Mais depuis samedi, le Parlement a clôturé ses travaux pour les vacances.

Proche de l'ancien président Joseph Kabila, Norbert Basengezi est considéré comme le vrai patron de la Céni, à côté du président de la Commission, Corneille Nangaa.

Désigné gouverneur du Sud-Kivu sous Laurent Désiré Kabila en 1998, il fut nommé deuxième vice-président de l'ex-Commission électorale indépendante (CEI) en

2005, puis ministre de l'Agriculture de 2008 à 2011.

Réélu député aux élections de 2011, il a quitté l'Assemblée nationale pour retourner à la Céni en 2015.

En mars, le département du Trésor américain avait gelé les avoirs de trois responsables de la Céni: Corneille Nangaa, président de la Céni, son vice-président, Norbert Basengezi, et son fils, Marcellin Basengezi, pour avoir détourné des fonds "à des fins d'enrichissement personnel". Les personnes concernées ont toujours nié ces accusations.

PALESTINE:

Washington va surseoir à la présentation de son plan de paix

L'administration américaine compte reporter la présentation du volet politique de son plan de paix au Moyen-Orient, prévue initialement en juin, jusqu'à la formation d'un nouveau gouvernement israélien, a indiqué l'émissaire américain pour le Moyen-Orient, Jason Greenblatt.

"Nous voulons rendre public le plan politique quand il aura meilleure chance d'aider toutes les parties impliquées à atteindre un avenir meilleur, quand il aura plus de chance d'aboutir", a indiqué l'émissaire américain dans une tribune publiée dimanche par CNN.

"Nous savons qu'il n'y a pas de moment parfait, et nous ne prétendons pas que les élections israéliennes n'auront aucune incidence sur le timing", a reconnu Greenblatt, dont l'administration s'appête à révéler le volet économique de l'accord fin juin lors d'une conférence à Bahreïn.

Selon des sources proches de la Maison Blanche, citées par CNN, l'administration américaine ne veut pas que le volet politique de l'accord devienne problématique pour les élections israéliennes.

La présentation de ce volet a été reportée à Novembre jusqu'à la formation d'un nouveau gouvernement israélien, a indiqué le site Axios, citant Jason Greenblatt qui s'est exprimé dimanche lors d'une conférence à New York.

La Maison Blanche maintient toujours sa décision de dévoiler les détails économiques de son plan mais des doutes persistent sur sa volonté de partager à Bahreïn le volet économique dans sa totalité.

Le négociateur en chef de l'auto-



rité palestinienne, Saeb Erekat, a appelé tous les pays à ne pas participer à cette conférence, affirmant que sans la participation des Palestiniens la rencontre échouera certainement.

Erekat a indiqué qu'il s'agissait d'une "position palestinienne collective" précisant que l'Autorité palestinienne n'envairait aucun représentant d'aucune sorte pour parler en son nom. Le plan de paix américain est "inexécutable", a reconnu dernièrement le chef de la diplomatie américaine, Mike Pompeo lors d'une rencontre avec des dirigeants juifs à New York, affirmant que l'idée courante,

selon laquelle, "l'accord de paix sera en faveur d'Israël était vraie".

A Washington, les sénateurs Lindsay Graham et Chris Van Hollen s'appêtent à présenter au Congrès une résolution symbolique pour soutenir une solution à deux Etats au Moyen-Orient.

Le républicain Lindsay Graham qui préside le sous-comité du budget en charge de l'aide étrangère, a affirmé qu'il n'allait pas renoncer à son projet d'introduire une résolution soutenant une solution à deux Etats malgré les pressions exercées par Israël pour le dissuader.

COLOMBIE:

Ivan Duque en tournée européenne

Le président colombien, Ivan Duque a entamé lundi une visite de travail de deux jours en Grande-Bretagne dans le cadre d'une tournée européenne qui le mènera en Suisse et en France, ont rapporté les médias locaux.

Au premier jour de cette visite de travail en Grande-Bretagne, la première depuis sa prise de fonction en août 2018, M. Duque a tenu une réunion à Londres avec la première ministre britannique, Theresa May, axée sur les moyens de promouvoir la coopération entre les deux pays notamment dans les domaines économique et commercial, a précisé la presse colombienne dans un compte-rendu, relayé par des médias.

A l'issue de ces entretiens, le président colombien, a qualifié de "très intéressante et productive" sa rencontre avec Mme May, soulignant l'importance pour son pays de "maintenir les flux commerciaux" avec la Grande-Bretagne, après sa sortie officielle de l'Union européenne (UE), prévue le 31 octobre prochain.

M. Duque a dans ce sens mis l'accent sur l'importance de l'accord signé en mai dernier par la Colombie, le Pérou et l'Equateur avec le Royaume-Uni afin de préserver leurs liens commerciaux avec ce pays. Pour le chef de l'Etat colombien, cet accord "donne une grande lueur d'espoir à la Colombie" après le retrait officielle de Londres de l'UE.

Les entretiens du chef de l'Etat colombien avec Mme May ont également porté sur d'autres questions d'intérêt bilatéral, notamment la coopération dans le domaine de l'environnement et la situation au Venezuela.

M. Duque a déclaré avoir abordé avec Mme May les "efforts déployés par le groupe de Lima - qui cherche une solution pacifique à la crise vénézuélienne (-)". Le président colombien s'entretiendra mardi avec plusieurs investisseurs et entrepreneurs britanniques, ainsi que le ministre des Affaires étrangères du pays européen, Jeremy Hunt, avant de se rendre mercredi à Genève où il aura entre autres des rencontres avec des responsables de l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) et du Haut-Commissariat des Nations Unies aux réfugiés (HCR).

Jeudi, M. Duque se déplacera en France pour une visite de deux jours où il aura notamment des entretiens avec son homologue français, Emmanuel Macron, a précisé la même source.

ACCORD NUCLÉAIRE : Guterres appelle tous les signataires à respecter "pleinement" leurs engagements

Le secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, a demandé lundi à l'Iran de continuer à appliquer ses engagements nucléaires, appelant "toutes les parties à éviter toute mesure qui pourrait conduire à une escalade accrue des tensions dans la région", ont rapporté des médias locaux.

S'exprimant après l'annonce par Téhéran d'augmenter ses réserves d'uranium enrichi le 27 juin au-delà de la limite prévue par l'accord de 2015, le Secrétaire général de l'ONU a encouragé l'Iran à continuer à mettre en œuvre ses engagements en matière nucléaire, a indiqué son porte-parole, Stéphane Dujarric.

M. Guterres a appelé également "tous les participants à respecter pleinement leurs engagements respectifs ainsi que les autres Etats membres à appuyer l'application de l'accord de 2015", a poursuivi son porte-parole qui s'est exprimé lors de son point-pressé quotidien. Le SG des Nations unies a demandé, en outre, à "toutes les parties à éviter toute mesure qui pourrait conduire à une escalade accrue des tensions dans la région", a ajouté M. Dujarric.

M. Guterres a toujours considéré que l'accord conclu en 2015 entre l'Iran et six grandes puissances (Allemagne, Chine, Etats-Unis, France, Royaume-Uni, Russie), "représente une réalisation majeure dans la non-prolifération nucléaire et la diplomatie". "L'accord a contribué à la paix et à la sécurité internationales", a aussi insisté Stéphane Dujarric. Les Etats-Unis se sont retirés unilatéralement en mai 2018 de cet accord. Le président américain Donald Trump, le jugeant "très mauvais", a ordonné le rétablissement dans la foulée des sanctions économiques contre l'Iran.

APS

ATTAQUES DANS LA MER D'OMAN:

L'UE exige une enquête "approfondie"

Les Etats membres de l'Union européenne (UE) ont refusé lundi d'accuser l'Iran d'être responsable des attaques de pétroliers survenues la semaine dernière dans les eaux du Golfe, exigeant une "enquête approfondie" sur ces incidents, ont rapporté des médias locaux.

"Une telle décision doit être prise avec la plus grande attention.

Je connais l'évaluation faite par les services de renseignement américains et britanniques, mais nous n'avons pas encore décidé cela en ce qui nous concerne. Il faut être très prudents et nous recueillons plus d'informations", a expliqué le chef de la diplomatie allemande, Heiko Maas, à son arrivée pour une réunion avec ses homologues à Luxembourg. "Il est essentiel d'avoir toutes les preuves avant de tirer des

conclusions", a plaidé, pour sa part, le ministre finlandais Pekka Haavisto.

Plusieurs ministres européens ont soutenu la position du Secrétaire général de l'ONU Antonio Guterres qui a appelé à une enquête indépendante.

"La tâche principale des ministres des Affaires étrangères est d'éviter la guerre", a souligné le chef de la diplomatie du Luxembourg Jean Asselborn, qui a mis en garde contre "la répétition des faux pas diplomatiques qui ont conduit à l'invasion de l'Irak en 2003". "Je suis convaincu, comme je l'étais il y a 16 ans, qu'il ne faut pas commettre l'erreur de croire que l'on peut résoudre un problème au Moyen-Orient avec des armes", a-t-il confié, tandis le ministre autrichien des Affaires étrangères Alexander Schallenberg a averti quant aux consé-

quences de ce conflit affirmant qu'"il n'y aura en fait que des perdants".

La cheffe de la diplomatie européenne, Federica Mogherini, a exprimé, de son côté, sa "préoccupation quant aux risques de dérapage", appelant à éviter toutes "les provocations" dans la région.

"Un conflit serait extrêmement dangereux", a-t-elle averti ajoutant que "personne ne pourra en tirer profit". L'UE tente de sauver l'accord sur le nucléaire iranien, menacé par le retrait des Etats-Unis et la décision du président américain Donald Trump d'imposer des sanctions économiques contre la République islamique.

L'adjointe de Federica Mogherini, l'Allemande Helga Schmid, s'est rendue la semaine dernière dans la région et en Iran pour recueillir des informations. Selon l'Organisation

iranienne de l'énergie atomique, les réserves d'uranium enrichi de l'Iran dépasseront la limite fixée aux termes de l'accord international sur le nucléaire iranien de 2015 à partir du 27 juin.

L'Iran avait annoncé le 8 mai dernier sa décision de ne plus respecter deux de ses engagements : la limitation de ses réserves d'uranium enrichi (UF6) à 300 kg et de ses réserves d'eau lourde à 130 tonnes, en réaction au durcissement des sanctions économiques américaines à l'égard de Téhéran.

"Notre évaluation ne se fondera jamais sur des déclarations, mais sur des faits, sur l'évaluation faite par l'agence internationale de l'énergie atomique (AIEA)", a expliqué Federica Mogherini, soulignant que "jusqu'à présent, l'Iran a respecté ses engagements".

RUSSIE-SUD CORÉE:

La Russie et la Corée du Sud s'engagent à renforcer leurs liens économiques

Le ministre russe des Affaires étrangères, Sergueï Lavrov, et son homologue sud-coréenne, Kang Kyung-wha, ont souligné lundi la nécessité de renforcer la coopération économique bilatérale.

La Russie et la Corée du Sud sont sur le point d'entamer des négociations officielles sur la création d'une zone de libre-échange, a annoncé M.

Lavrov lors d'une conférence de presse conjointe avec Mme Kang après leurs pourparlers à Moscou. La partie russe entend également maintenir des contacts entre la Corée du Sud et l'Union économique eurasiatique sur la libéralisation du commerce, a-t-il ajouté. M. Lavrov a déclaré que le commerce bilatéral avait dépassé les 24 milliards de dol-

lars en 2018 et que l'investissement cumulé de la Corée du Sud en Russie avait jusqu'à présent atteint les 2,6 milliards de dollars. "Nous avons discuté des manières de préserver la tendance actuelle, sur une base naturellement réciproque, alors que les investisseurs russes surveillent également le marché sud-coréen avec intérêt", a-t-il confié aux journalistes.

HOMMAGE:

M. Zitouni appelle les jeunes à «préserver» le sacrifice des martyrs de la Révolution algérienne

Le ministre des Moudjahidine, Tayeb Zitouni, a appelé, hier à Alger, la jeunesse algérienne à "préserver le sacrifice des martyrs de la Révolution du 1er Novembre 1954, tout en "s'inspirant des principes" de celle-ci pour concrétiser le développement de l'Algérie.



"J'interpelle les jeunes algériens pour préserver le sacrifice de nos valeureux martyrs et s'attacher aux valeurs et principes de la glorieuse Révolution du 1er Novembre 1954", a déclaré M. Zitouni à l'ouverture d'une rencontre de commémoration du 63ème anniversaire de l'exécution par guillotine du martyr Ahmad Zabana.

La jeunesse algérienne, a-t-il ajouté, est également convoiée à "s'inspirer de nos ancestrales valeurs et enracinés fondements qui privilégient, en permanence, le dialogue constructif et inclusif, la concertation consensuelle et sage ainsi que le partage des préoccupations et des aspirations pour un lendemain meilleur pour le peuple algérien".

Considérant qu'il s'agit, "aujourd'hui,

d'une grande responsabilité, plus que jamais", il a indiqué que pour dépasser "la conjoncture exceptionnelle actuelle" que vit le pays, il appartient à ses enfants de le "protéger et de le préserver à travers leur cohésion et leur union ainsi que leur mobilisation constante à le défendre".

De même que les Algériens sont appelés à "consentir des efforts afin de le hisser au plus haut rang", a-t-il poursuivi, notant que l'enjeu est de "concrétiser leurs aspirations au développement et à la prospérité".

Abordant le parcours héroïque du premier martyr algérien de la guillotine par le colonisateur français, Ahmad Zabana, plus connu sous l'appellation de Zabana, M. Zitouni a qualifié ce dernier de "symbole de

sacrifice", dont le nom est "gravé dans la postérité", rappelant son parcours militant au sein du Mouvement national, de l'Organisation spéciale (OS) ainsi que les opérations qu'il a menées "avec succès" dans l'Oranie, la veille du déclenchement de la Guerre de Libération nationale. A l'entame de son allocution, le ministre a tenu à rendre un hommage appuyé à l'un de ses prédécesseurs et Secrétaire général de l'Organisation nationale des Moudjahidine (ONEM), Saïd Abadou, décédé il y a quelques jours, en mettant en avant son "sacrifice" pour l'Algérie, aussi bien durant sa lutte pour son indépendance que pour l'édification de son avenir, une fois celle-ci recouvrée.

APS

PUBLICITÉ

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA : ILLIZI

La Direction des Ressources en eau

Rue de ain elkors-Illizi

NIF : 099133019000141

Intitulé de l'opération: Réhabilitation et équipement des forages dans les zones éparses de la wilaya d'illizi (Tadanet , Tafassasset , plateau Tamadjart et autres localités)

Appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales N° 03 /2019

Dans le cadre de la mise en œuvre du programme : F.N.E

LA Direction des ressources en eau De La Wilaya d'illizi lance un appel d'offre ouvert avec exigence de capacités minimales pour

Projet : Réhabilitation et équipement des forages dans les zones éparses de la wilaya d'illizi (Tadanet , Tafassasset , plateau Tamadjart) et d' autre localité(Afra, Dider, belbachir et In El Kours)

Les entreprises intéressées et qualifiées dans le domaine hydraulique (activité principal catégorie trois (III) et plus) code 34-303 et intéressées peuvent retirer le cahier des charges et tous les renseignements auprès de la Direction des Ressources en Eau de la Wilaya d'illizi – Route Ain El Kors - Illizi.

Les offres comportent une offre technique, offre financière, et un dossier de candidature accompagnée des pièces nécessaire. Les soumissionnaires doivent adresse et/ ou déposer leurs offres auprès de la direction des ressources en eau d'illizi. Dans un enveloppe cachetées et anonyme contient trois (03) enveloppes séparées et cachetées (dossier de candidature, offre technique, offre financière) l'enveloppe extérieur strictement anonyme devra porter l'adresse ci-dessus et les seules mentions suivantes:

Monsieur le Directeur des ressources en eau de la wilaya d'illizi.

Appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales

N° : 03 /2019

Soumission pour : Réhabilitation et équipement des forages dans les zones éparses de la wilaya d'illizi (Tadanet, Tafassasset , plateau Tamadjart) et d' autre localité (Afra, Dider, Belbachir et Ain El Kours)

À n'ouvrir que par la Commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres

Documents requis: 1 / dossier candidature

- La déclaration de candidature ;
- La déclaration de probité ;
- Les statuts pour les sociétés ;
- Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise ;
- Tout document permettant d'évaluer les capacités des candidats, soumissionnaires ou, le cas échéant, des sous-traitants ;

* A capacités professionnelles:

- Certificat de qualification et de classification catégorie trois (III) et plus hydraulique comme activité principale code 34-303 exigé en cours de validité jusqu'à la date de validité de l'offre, le cas échéant.

* B. capacités financières: Moyens financiers justifiés par les bilans et les références bancaires.

- Moyens financiers justifiés par les bilans des trois dernières années (2015-2016- 2017) et les références bancaires.

*C capacité Technique:

- Liste moyen matériel dument justifié.
- Liste moyen humain dument justifié.
- Références professionnelles durant les cinq dernières années cumulées (2014, 2015, 2016, 2017 et 2018) justifiées uniquement par attestation des maîtres d'ouvrage publics.

- Le planning général de réalisations des travaux.

Remarque: Toutes les pièces doivent être valides le jour d'ouverture des plis techniques et financiers et lorsque le service contractant est tenu d'exiger des documents originaux, il ne doit l'exiger que l'attributaire du marché public.

- 2 / - offre technique:

- Une déclaration à souscrire ;
- Tout document permettant d'évaluer l'offre technique : une mémoire technique justificatif et tout autre document exigé en application des dispositions de l'article 76 du décret présidentiel 15-247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public ;
- Le cahier des charges portant à la dernière page, la mention manuscrite « lu et accepté ».

- 3 / - offre financière:

- La lettre de soumission ;
- Le bordereau des prix unitaires (BPU) ;
- Le détail quantitatif et estimatif (DQE) ;
- La décomposition du prix global et forfaitaire.

N.B :

Les candidats ou soumissionnaires à compléter leurs offres techniques par écrit, par le biais du service contractant, dans un délai maximum de dix (10) jours à compter de la date d'ouverture des plis, sous peine de rejet de leurs offres, par les documents manquants ou incomplets exigés, à l'exception du mémoire technique justificatif. En tout état de cause, sont exclus de la demande de complément tous les documents émanant des soumissionnaires qui servent à l'évaluation des offres ;

- le soumissionnaire dont l'attestation de qualification et de classification ne comporte pas la catégorie trois (III) et plus activité principal hydraulique et le code 34-303 son offre sera rejeté
- le soumissionnaire n'ayant pas deux (02) appareils de forage rotary et fou à marteau fond de trou (M.F.T) son offre sera rejeté.
- le soumissionnaire qui ne présente pas une attestations de réalisation ou PV de réception provisoire ou définitifs des maîtres de l'ouvrage public mentionnant, la quantité du linéaire et l'année de réalisation durant les cinq dernières années (2014, 2015, 2016, 2017 et 2018), un linéaire de forage cumulées de 1000 ml et qui n'a pas réalisé un forage de 400 ml et plus son offre sera rejeté.
- le soumissionnaire n'ayant pas un compresseur de 30 bars ou plus son offre sera rejeté.
- le soumissionnaire qui déjà obtenue un projet en cours de réalisation avec la direction des ressources en eau de la wilaya d'illizi est en retard son offre sera rejetée.

Les soumissionnaires resteront engagées par leurs offres pendant la durée de préparation des offres augmentée de « 03 » trois mois à compter de la date de dépôt des offres.

Le dépôt des offres est fixé le dernier jour de la date de préparation des offres qui est fixé à 21 jours à partir de la première parution de l'appel d'offre dans les quotidiens nationaux ou le BOMOP, avant 14h00, si la date coïncide avec un jour férié celle-ci s'effectuera le jour ouvrable qui suit.

L'ouverture des plis aura lieu à 14h30 du même jour au siège de la direction des ressources en eau d' ILLIZI, Les soumissionnaires sont invitées à assister à l'ouverture qui se déroulera au siège de la direction des ressources en eau d'illizi, à partir 14.30h le jour de dépôt des offres.

Au cas où il s'agirait d'une journée fériée, l'ouverture des plis s'effectuera le premier jour ouvrable.

BLIDA :

Relance "prochaine" des travaux de restauration du théâtre Mohamed-Touri

Le chantier de réhabilitation du théâtre emblématique de Blida Mohamed Touri "sera bientôt relancé" après des années de "laisser-aller" ayant entraîné sa fermeture au grand dam des amateurs du septième art, a-t-on appris lundi du président de l'APC de Blida.

Les travaux de restauration de cet établissement culturel, dont la construction remonte aux années 20 du siècle dernier "seront lancés prochainement, suite à la sélection d'une entreprise spécialisée en restauration et réhabilitation de ce genre de bâtis", a déclaré à l'APS Mohamed Belâazout.

Il a imputé le retard accusé dans les travaux de restauration, lancés depuis près d'une année, "à une négligence de la part de l'entreprise chargée de ce projet".

Un fait ayant interpellé, a-t-il dit, "les services de la commune qui ont procédé à la résiliation du contrat de cette entreprise, dès expiration des délais fixés pour ce projet de restauration, avant la sélection d'une autre entreprise pour ce faire", a-t-il expliqué. Les travaux de restauration concerneront notamment la toiture (complètement effondrée) de la salle de spectacle du théâtre, d'une capacité de près de 400 spectateurs.

Les décorations seront reproduites à l'identique pour redonner au site son lustre d'antan qui a tant fasciné de grands noms de la scène artistique qui s'y sont produits, outre l'installation de nouveaux sièges pour le confort du public. Les travaux porteront également sur la sonorisation qui devra être de qualité pour garantir une production théâtrale réussie à travers la dotation du site culturel d'équipements audio de haute performance, a-t-on indiqué.

Au temps de sa gloire, ce théâtre qui porte le nom de Mohamed Touri, l'un des pionniers du théâtre national, ouvrait grandes les portes de la célébrité de par sa renommée à cette époque-là. Parmi les artistes et musiciens de renom



qui sont montés sur la scène de ce théâtre historique, figurent le pianiste Marcel Samson, le chanteur libanais Marcel Khalifé et Hadj M'hamed El Anka.

Une fois les travaux de restauration achevés, la bâtisse devrait "retrouver son cachet architectural et artistique d'origine", a indiqué M. Belâazout, avant de rappeler que des changements ont été opérés sur le site durant les années 1980 dans le cadre d'une opération de restauration.

Cette dernière avait touché principalement la scène qui a été élargie, réduisant ainsi la capacité d'accueil, a-t-il précisé.

Le même responsable a expliqué la détérioration de l'état de ce monument culturel, "où tout artiste digne de ce nom caressait le rêve de s'y produire", par le fait, a-t-il dit, que le site "avait abrité, ces dernières années, de nombreuses activités culturelles et politiques, ayant accéléré sa dégradation", insistant sur la décision prise de ne plus permettre ce genre d'activités à l'avenir. A noter que

nombre d'artistes de la wilaya avaient organisé, durant ces dernières semaines, plusieurs sit-in devant ce théâtre pour réclamer l'accélération des travaux de restauration.

Ceci d'autant plus qu'il s'agit de l'unique théâtre de la wilaya de Blida, dont une importante contribution est attendue, une fois sa restauration terminée, dans la relance de l'activité culturelle à l'échelle locale.

Outre des représentations théâtrales, il est également attendu, à l'avenir, l'organisation de soirées artistiques et autres activités culturelles.

Pour soutenir cet objectif, le wali de Blida, Youcef Chorfa, avait émis, dans une déclaration précédente, "la possibilité d'affectation d'une enveloppe supplémentaire pour la restauration de ce théâtre, en vue de sa réception dans les plus brefs délais", avait-il recommandé, tout en exprimant son mécontentement quant au retard mis dans l'achèvement des travaux de ce chantier.

SCIENCES

ESPACE:

NASA : lancement prochain d'une horloge atomique en orbite terrestre fin juin



L'Horloge atomique en espace profond, une nouvelle technologie du laboratoire JPL de la NASA, sera lancée fin juin par une fusée SpaceX Falcon Heavy dans l'orbite de la Terre pour une année, selon un récent communiqué du laboratoire.

Cette horloge, de la taille d'un grille-pain, est le premier instrument de type GPS assez petit et suffisamment stable pour être placé à bord d'un engin spatial. A l'heure actuelle, les navigateurs indiquent sa direction à un vaisseau spatial en calculant sa position depuis la Terre, puis en envoyant les données de localisation dans l'espace au moyen d'un système de relais, avec un temps de réponse pouvant aller de quelques minutes à plusieurs heures.

Cette nouvelle technologie permet à un vaisseau spatial de calculer sa localisation sans avoir à dépendre de données émises depuis la Terre, selon le laboratoire JPL. Après avoir mis l'horloge en orbite terrestre, les ingénieurs vérifieront si elle peut aider les engins spatiaux à se repérer dans l'espace.

Dans le cas où l'année de test dans l'espace se déroulerait sans anicroche, cette innovation pourrait ouvrir la voie à un ère de navigation à sens unique, dans laquelle les astronautes seraient guidés par un système de type GPS pour explorer la surface de la Lune, ou pourraient effectuer en toute sécurité leurs propres missions vers Mars et au-delà, a crédité le laboratoire dans son communiqué.

"Tous les vaisseaux spatiaux explorant l'espace profond sont dirigés par des navigateurs sur Terre. L'Horloge atomique en espace profond va changer cela en permettant la navigation autonome à bord, ou le pilotage autonome de l'engin spatial", a déclaré Jill Seubert, chercheur principal adjoint de la mission.

FRANCE:

Ariane 5 lancera demain deux satellites de télécommunications

Une fusée Ariane 5 doit décoller demain de Kourou, en Guyane française, pour mettre en orbite deux satellites de télécommunications pour les géants AT&T et Eutelsat.

"Pour son cinquième lancement de l'année 2019 et le deuxième réalisé avec Ariane 5, Arianespace se met au service de deux leaders mondiaux de communications par satellite avec T-16 et EUTELSAT 7C", indique la société européenne de lancement dans un communiqué.

Le décollage est prévu jeudi entre 18H43 et 20h30, heure de Kourou (entre 21H43 et 23H30 heure GMT, 23H43 et 01H30, heure de Paris). La mission durera environ 34 minutes du décollage à la séparation des satellites.

T-16, un satellite de télédiffusion conçu par Airbus Defence and Space (Toulouse, France) pour le compte de l'opérateur AT&T (DirecTV), couvrira les Etats-Unis continentaux, l'Alaska, Hawaii et Porto Rico. Sa durée de vie est estimée à 15 ans.

EUTELSAT 7C, construit par Maxar Technologies (Palo Alto, Californie), est un satellite de télécommunications qui couvrira les régions de l'Afrique, de l'Europe, du Moyen-Orient et de la Turquie. Sa durée de vie est estimée à plus de 15 ans.

Le satellite sera le 33e lancé par Arianespace pour le compte d'Eutelsat qui "dessert divers clients tels que des diffuseurs et des associations de diffusion, des opérateurs de télévision payante, des fournisseurs de services vidéo, de données et Internet, des entreprises et des agences gouvernementales", précise le communiqué.

APS

ETATS-UNIS/CANADA/CINÉMA:

Les "Men in Black" chassent "Comme des bêtes 2" du sommet du box-office

Les nouvelles aventures des "Men in Black", protecteurs de la Terre contre les pires extraterrestres, ont conquis la première place du box-office nord-américain pour leur premier week-end d'exploitation, selon les chiffres définitifs publiés lundi par la société spécialisée Exhibitor Relations.

Pour ce volet, "Men in Black: International", le haut de l'affiche est occupé par Tessa Thompson, Chris Hemsworth, Liam Neeson et Emma Thompson qui reprend son rôle d'agent O".

Ils doivent cette fois affronter la plus importante menace à laquelle ils aient jamais eu à faire face: une taupe a infiltré l'organisation.

Entre vendredi et dimanche, le film a rapporté 30 millions de dollars aux Etats-Unis et au Canada, et un peu plus de 100 millions dans le



monde entier. Il a relégué en deuxième position le film d'animation "Comme des bêtes 2" qui a récolté 24,4 millions de dollars sur le week-end et 92,6 millions de dollars en deux semaines. La troisième place revient à "Aladdin", avec Will Smith dans le rôle du génie, grâce à des recettes de 17,3 millions. Depuis sa sortie il y a quatre semaines, le film de Disney a engrangé 264 millions de dollars en Amérique du Nord et quelque 727 millions au

total dans le monde entier. Au quatrième rang, le biopic sur la vie d'Elton John "Rocketman" s'accroche avec 9,4 millions de dollars de recettes sur trois jours et 66,8 millions en trois semaines.

Il devance de peu le dernier-né des mutants de Marvel, "X-Men: Dark Phoenix", à la cinquième place.

Le film de la Fox, plombé par de mauvaises critiques, a vendu pour 9,3 millions de dollars de billets. Après son score

décevant lors de sa sortie la semaine précédente, il a cumulé 52,1 millions de dollars aux guichets.

Voici le reste du Top 10: 6 - "Shaft": ce film policier incarnaient avec Samuel L.

Jackson a généré 8,9 millions pour son premier week-end de sortie.

L'acteur retrouve ce personnage qu'il a déjà incarné en 2000.

7 - "Godzilla 2 - Roi des Monstres": 8,8 millions de dollars (94,4 millions en trois semaines) 8 - "John Wick Parabellum": 6,4 millions (148,9 millions en cinq semaines) 9 - "Late Night": 5,2 millions pour sa sortie officielle (5,6 millions en deux semaines) 10 - "Avengers: Endgame": l'ultime épisode de cette saga Marvel continue d'engranger des recettes, avec 3,7 millions de dollars le week-end dernier et plus de 830 millions aux USA et au Canada depuis sa sortie.

Programme de la soirée

TF1 20:00

Grey's Anatomy : Station 19

Réalisateur : Nicole Rubio
Avec : Jaina Lee Ortiz, Jason George



Tandis qu'Andy s'est rapprochée de Ryan, Montgomery donne sa chance à Grant. De son côté, Pruitt tente de dire à sa fille de ne pas nourrir d'espoir pour le poste de capitaine. L'équipe part pour éteindre un feu de cheminée qui s'est déclenché dans une magnifique villa très protégée. Après une erreur de Miller, trois pompiers, Andy, Jack et Maya, ainsi que Tanner et sa coéquipière se retrouvent piégés dans le garage avec la propriétaire. Les autres sapeurs, aidés par Pruitt, cherchent une solution pour les sortir de là avant que la chaleur ne se répande...

France 2 20:00

La mort dans l'âme

Réalisateur : Xavier Durringer
Avec : Didier Bourdon, Hugo Becker



Maître Tristan Delmas, un jeune avocat très ambitieux, se retrouve face à un cas inédit : un homme, Marc Lagnier, s'accuse du meurtre de son fils qu'il adorait. Il refuse d'expliquer les raisons de son acte, insiste pour que la justice le traite en coupable sans chercher plus loin et classe le dossier. Mais Tristan, qui a été commis d'office pour défendre Marc, pressent que cette affaire est des plus complexes. Le juriste commence à fouiller dans les zones d'ombre de la famille Lagnier, rongée par les secrets.

France 3 20:00

Musiques en fête



Cette neuvième édition accueille - pour la première fois - la chanteuse béninoise Angélique Kidjo et le ténor franco-italien Roberto Alagna. Les plus célèbres airs d'opéra, d'opérette, de comédie musicale ainsi que des chansons françaises seront interprétés par la troupe de «Musiques en fête» et 200 musiciens. L'ensemble est dirigé par Luciano Acella et Didier Benetti. Une centaine de collégiens et de lycéens venus de différents établissements de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur proposeront une version d'un grand succès de la musique populaire.

CANAL+ 20:00

Japon / Angleterre



Ce choc du groupe D oppose deux candidats au titre. Finalistes de la dernière édition, Saki Kumagai et les Japonaises veulent décrocher leur deuxième étoile après la première obtenue lors du mondial organisé en Allemagne en 2011. De leur côté, Ellen White et les Anglaises sont passées tout près du sacre en 2015 en terminant sur la troisième marche du podium. En France, les Britanniques veulent décrocher leur premier titre. Cette rencontre devrait donner à voir une véritable opposition de style entre des Nippones techniques et des Anglaises physiques.

6 19:50

Nouvelle vie



Enseignante à Bordeaux, Marjorie décide de tout plaquer à 46 ans pour aller vivre en Tanzanie. Etat d'Afrique de l'Est, après un coup de foudre pour Filibert. Ils vont essayer de monter des chambres d'hôtes sur l'île de Zanzibar et d'organiser des safaris en Tanzanie • Julia, Franck et leurs deux enfants s'apprentent à vivre le rêve américain en Arizona • Philippe et Alexandra vont quitter la Bourgogne pour monter un petit commerce de glaces en Guadeloupe • Lassés par le stress de la ville, Antoine et Sonia partent de Marseille et se lancent dans l'ouverture d'un bar à chats à Alès, dans le Gard.

Jeux

Samourai-Sudoku n°2195

Les problèmes de sudoku samourai se composent de cinq grilles desudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3x3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samourai a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.

8	3	2			1
5		3			9
	7		5	3	8
	6	5		1	
5		2	1		4
7		6	2		
4	9	1	5		
8			2	7	
7		3	8	9	

5	2	7			4
8	5			1	
9			3	6	8
	8	9			3
4		7	1		9
	6		8	7	
6	1	8		4	
3			7	2	
	3		3	1	6

			3	6	
		8		7	
		5	9		

1	2	5		3	6	5	2	7			3
8		7				7	9				2
	5		8	6	7		9		1	5	7
	6	8		5			4	1			8
8		2	9		6	8		3	4		9
4		6	8			6		5	2		
9	4	8		3		7	8	5		4	
6			2	7		9			7	3	
5		3	2	8		6		2	7	7	8



Le mal qu'on sème, ce sont les enfants qui le récoltent.

Mouloud Feraoun

Mots croisés n°2195

Horizontalement :
1 - Antiphrase
2 - Qui donne un bon coup de fourchette - Capone pour ses amis
3 - Tiras des bords pour gagner - Lustré
4 - Liqueur de riz - Sucettes
5 - Nippe - Monologue
6 - Pas très intéressants - Fis reluire
7 - Vaisseaux - Boissons de table
8 - Mère d'Horus - Finaudes
9 - Voile noir - Préposition
10 - Equipons de poulies et cordages - Outil de gauchon

Verticalement :
A - Style de tourisme
B - Entreras en action
C - Etat de cathode
D - Sentiment de débutant - Rythme moderne
E - Pouffe - Grande joie pour le cabot - Début et fin d'hibernation
F - Nationaliseras
G - Choisir une cible - Direction du midi
H - Proche adresse - Type de répartition identique - Terre ferme
I - Retombera dans l'erreur
J - Belle bourde -
K - Epreuve à la main - Calanques
L - Désignais - Drame de geisha

A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L
1											
2											
3											
4											
5											
6											
7											
8											
9											
10											



ANP-SPORT: 11^e édition du meeting national militaire masculin d'athlétisme aujourd'hui à Ben Aknoun

L'Armée Nationale Populaire (ANP) organise aujourd'hui la 11^e édition du Meeting national militaire masculin d'Athlétisme au niveau du Centre de regroupement et de préparation des équipes sportives militaires chahid "Messaoud Boudjriou" à Benaknoun, Alger, a indiqué lundi un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN).



"Dans le cadre des activités sportives militaires inscrites au titre de la saison 2018-2019, l'Armée Nationale Populaire organise, le mercredi 19 juin 2019, à partir de 15H00, la 11^e édition du Meeting National Militaire Masculin d'Athlétisme au niveau du Centre de Regroupement et de Préparation des Equipes Sportives Militaires Chahid "Messaoud Boudjriou" à Benaknoun/Alger", lit-on dans le texte.

"Cet important événement sportif, qui s'inscrit

dans le cadre de l'évaluation des préparatifs de l'élite sportive nationale de l'athlétisme, constitue une étape importante en prévision de la participation aux 7^e Jeux mondiaux militaires du Conseil international du sport militaire qui se dérouleront à Youhan en Chine durant la période du 14 au 28 Octobre 2019, et verra la participation des meilleurs athlètes militaires relevant des différents Commandements de Forces, des Régions Militaires, ainsi que des grandes unités de

l'Armée Nationale Populaire. Ces athlètes ont réalisé de bons résultats durant cette saison sportive suite à leur participation à des championnats nationaux militaires et civils et aux regroupements sportifs arabes, régionaux et internationaux", ajoute le communiqué.

Ce meeting, qui est devenu une tradition ancrée, signale le MDN, "a pour but le développement et la promotion des sports militaires et du mouvement sportif national, et ce, grâce au soutien per-

manent du Haut Commandement de l'Armée Nationale Populaire, qui a mis à disposition tous les moyens humains et matériels nécessaires à la réalisation de résultats honorables et à la formation d'une élite compétitive de haut niveau, afin de représenter l'Algérie et l'Armée Nationale Populaire dans les différents événements internationaux". Le public et les familles sont cordialement conviés à assister à cette manifestation sportive, conclut le communiqué.

COUPE D'ALGÉRIE DE WATER-POLO : La réhabilitation de la piscine du OMS de Mila prive l'ASNM et le GSNM des demi-finales

Les clubs de l'ASNM et de la GSNM de Water-polo de la wilaya de Mila ne prendront pas part aux demi-finales de la Coupe d'Algérie de cette discipline en raison, de manque de préparation dû à la fermeture de la piscine du complexe omnisports pour travaux de réhabilitation, a annoncé lundi le secrétaire général (SG) de l'association sportive de la natation de Mila (ASNM). "Lancés au début du mois de mai dernier, les travaux de réhabilitation de la piscine du complexe omnisport de Mila ont empêché les clubs de

l'ASNM et de la génération sportive de natation de Mila (GSNM) d'effectuer leur préparation pour disputer les demi-finales de la coupe d'Algérie de Water-polo, prévues les 24 et 25 juin à El Eulma (Sétif)", a indiqué à l'APS, Ryad Zohar. La même source a ajouté que la décision de se retirer de cette compétition était dictée par le manque de préparation des équipes du fait que le chantier de réhabilitation de la piscine se poursuivait alors que la date de la date de la demi-finale de la coupe d'Algérie de Water-polo se rapproche.

De son côté, le directeur du complexe omnisports de Mila, Kamel Kha tabi, a indiqué que "ses services n'ont pas été informés de la participation des deux clubs de la ville à la coupe d'Algérie de Water-polo, soit par la ligue locale de natation ou les associations", ajoutant que la fermeture de cette infrastructure avait été annoncée. Il a ajouté que "le chantier de réhabilitation de la piscine a été lancé suite à la détérioration du carrelage de la piscine qui a causé de blessures à des nageurs des jeunes catégories".

CHAMPIONNAT ARABE DE HANDI-BASKET (1^{RE} JOURNÉE): Algérie bat Egypte 69-49

La sélection algérienne de handi-basket (messieurs) a dominé son homologue égyptienne sur le score de 69 à 49, lundi à Agadir (Maroc) pour le compte de la 1^{re} journée du 3^e Championnat arabe des nations de la discipline.

Mardi dans le cadre de la 2^e journée, les hommes de Mustapha Brahimi affronteront le Koweït, tandis que l'Irak disputera deux rencontres face à, respectivement, l'Egypte et le pays organisateur.

Les Algériens affronteront mercredi l'Irak puis

le Maroc le lendemain pour le compte de la dernière journée du premier tour qui se déroule sous forme de mini championnat à l'issue duquel les quatre premiers au classement se qualifieront en demi-finales, prévues vendredi.

La finale et le match de classement pour la 3^e place auront lieu samedi. La compétition est organisée par la Fédération royale marocaine des sports pour personnes handicapées sous l'égide de l'Union arabe des sports pour handicapés.

SPORTS MÉCANIQUES/RALLYE DES COLOMBES: 34 équipages au départ de la 16^e édition

Trente-quatre (34) équipages prendront part à la 16^e édition du rallye international des Colombes, prévue du 21 au 24 juin sur un parcours de 1162 km répartis sur quatre étapes, a-t-on appris de la Fédération algérienne des sports mécaniques (FASM).

Outre l'Algérie (pays hôte) qui participera avec 23 équipages (pilote et co-pilote), 11 autres duos représentant quatre pays, à savoir la Tunisie, le Maroc, la France et l'Italie, seront présents à ce rallye de régularité destiné exclusivement aux dames, qui se disputera en quatre étapes: Alger-Béjaïa (21 juin), Béjaïa-Batna (22 juin), Batna-Boussaâda (23 juin) et Boussaâda-Alger (24 juin).

Le responsable des compétitions internationales au niveau de la FASM, Farid Sendjak-Eddine, a indiqué à l'APS que "le rallye des Colombes est devenu une tradition. Parmi les objectifs visés par cette manifestation, il y a l'intégration de la femme dans le monde des sports mécaniques en Algérie et la prévention et la sécurité routière.

Il y a aussi l'aspect touristique qu'on veut valoriser et promouvoir pour notre pays, en encourageant des équipages étrangers à venir et prendre part à nos compétitions." "Outre l'aspect sportif, nous avons prévu des visites touristiques tout au long du parcours, à Cap Carbon (Béjaïa), aux Ruines romaines à Timgad (Batna), ainsi qu'aux oasis et palmeraies à Boussaâda (M'sila)", a-t-il ajouté.

Et comme il est d'usage, les concurrentes seront tenues de se conformer aux obligations de la sécurité routière et respecter les règles définies lors du contrôle technique des véhicules prévu jeudi à Chéraga (Alger). Afin de préparer la prochaine édition dans les meilleures conditions, Farid Sendjak-Eddine a indiqué que son équipe a déjà lancé le projet du rallye-2020. "Nous avons fait face à beaucoup de problèmes à cause du manque de temps. Pour y remédier, nous avons décidé de commencer à préparer l'édition 2020 dès maintenant, en établissant notamment le parcours, les invitations et les dossiers de publicité", a-t-il confié.

BOXE/JO2020 Le CIO "visait à mettre l'AIBA en faillite" (DG)

Les décisions du CIO "visaient à mettre l'AIBA en faillite", estime l'Américain Tom Virgets, le directeur général de la Fédération internationale de boxe amateur (AIBA), écartée de l'organisation du tournoi olympique aux Jeux de Tokyo-2020 pour de graves problèmes de gouvernance.

Fin mai, en raison des nombreux dysfonctionnements que connaît l'AIBA (gouvernance, finances, éthique, lutte antidopage, arbitrage), le CIO a décidé de retirer à cette fédération l'organisation du tournoi de boxe olympique ainsi que des tournois qualificatifs.

La décision, la première de ce type dans l'histoire olympique, doit être formellement entérinée la semaine prochaine par la session du CIO réunis à Lausanne. L'AIBA, déjà en grandes difficultés financières, se trouve ainsi privée des revenus distribués à chaque fédération olympique, soit pour la boxe une somme de 17,5 M USD versée après les Jeux.

"Les décisions prises par le CIO visaient clairement à mettre l'AIBA en faillite", accuse M. Virgets dans une lettre adressée la semaine dernière aux membres de la commission exécutive de l'AIBA et que l'AFP a pu consulter.

"Toutes les sources de revenus de l'AIBA ont été coupées", ajoute M. Virgets. "Si l'on en juge par le ton et le contenu du rapport de la commission d'enquête (du CIO, NDLR), il est clair pour moi que la décision de suspendre l'AIBA a été prise il y a longtemps et que les informations et données que nous avons fournies ont été utilisées pour identifier nos points de vulnérabilité afin que la décision fasse le plus de mal possible à l'AIBA".

Face aux difficultés financières, l'AIBA qui dispose de "moins de 400.000 USD sur son compte" n'a même plus les moyens d'organiser un congrès extraordinaire, comme le souhaitent certains membres de sa commission exécutive. "Sans un sérieux apport d'argent, l'organisation va être déclarée insolvable et c'est alors la justice qui prendra le contrôle", ajoute M. Virgets.

APS

CAN-2019 DE FOOTBALL / ALGÉRIE : Les Verts en mode conquérant en Egypte

La sélection algérienne de football, qui court toujours derrière son deuxième titre continental depuis 1990, abordera la Coupe d'Afrique des nations CAN-2019 en Egypte (21 juin - 19 juillet) avec la ferme intention de renouer avec la consécration, dans ce qui sera le premier tournoi qui regroupera 24 nations dans l'histoire de la compétition.

Sous la houlette du sélectionneur national Djamel Belmadi, les Verts se doivent de réagir, deux années après une participation terne au Gabon, conclue par une élimination sans gloire dès le premier tour, sous la conduite du technicien belge Georges Leekens. Ayant hérité d'un groupe C relativement à leur portée, les Verts devront éviter de verser dans un optimisme béat et prendre au sérieux la Tanzanie et le Kenya, au moment où le Sénégal se présente d'ores et déjà dans la peau du favori de cette poule.

L'Algérie est appelée à "impressionner" ses adversaires dès son entrée en lice le 23 juin face au Kenya, avant de défier le Sénégal le 27, puis la Tanzanie le 1er juillet. "Ce rendez-vous ne constitue nullement pour moi une étape transitoire. Personne ne nous interdit d'être ambitieux dans la vie. Il fallait bien changer de discours avec les joueurs et ne pas se contenter de dire qu'il fallait réaliser un bon parcours ou gérer match par match.

Nous avons l'ambition de remporter cette CAN. Je devais changer de discours, ce qui constitue une stratégie, c'est ma manière de fonctionner", a indiqué Belmadi lors de son dernier point de presse tenu à Sidi-Moussa (Alger) avant le départ à Doha pour le stage précompétitif.

Avant de tempérer : "En re-

vanche, je ne garantis rien, je ne veux pas entendre les gens dire que j'ai échoué dans le cas où on ne remporte par cette coupe. Nous allons tout faire pour réaliser cet objectif. Je pense que nous avons le droit de viser le plus haut, c'est légitime". Des propos qui traduisent parfaitement les grosses ambitions du premier responsable de la barre technique en vue du rendez-vous égyptien.

Réputé pour son tempérament de gagnant, Belmadi vient de casser un tabou en matière d'objectif, puisque ses prédécesseurs avaient souvent abordé le tournoi continental avec prudence, se refusant de placer la barre haut et promettre au peuple quoi que ce soit.

Neuf joueurs à la découverte de la CAN

Le patron technique des Verts ne s'est également pas gêné pour parier sur 9 joueurs qui vont participer pour la première fois à une phase finale de CAN. Il se déplacera ainsi en Egypte avec un effectif dont presque la moitié n'a aucune expérience dans cette compétition, ce qui constitue un véritable risque pris, selon les observateurs.

Lors de l'édition 2017 au Gabon, ils étaient onze joueurs à être retenus pour la première fois à la CAN. Les 9 éléments concernés sont : Alexandre Okidja, Youcef Atal, Mohamed Fa-



rès, Djamel-Eddine Belameri, Mehdi Tahrat, Hicham Boudaoui, Andy Delort, Youcef Belaïli et Adam Ounas. Le milieu défensif Haris Belkebla, retenu dans la liste des 23, a été écarté pour des raisons disciplinaires et remplacé par Delort.

En revanche, le plus grand nombre de participations à la CAN revient au défenseur Rafik Halliche, à l'attaquant Islam Slimani et au gardien de but Raïs M'bolhi, eux qui s'apprentent à signer leur quatrième présence dans le tournoi. Pas moins de quatre nouveaux défenseurs sont

retenus sur la liste des 23, en l'occurrence Atal, Farès, Belameri et Tahrat.

A noter l'absence du milieu de terrain de Schalke 04 (Allemagne) Nabil Bentaleb qui vient de se faire opérer et du latéral gauche de Naples (Italie) Faouzi Ghoulam, qui a demandé à la Fédération algérienne (FAF) de le dispenser de cette CAN-2019 pour "méforme".

Avec deux matchs amicaux contre le Burundi (1-1) et le Mali (3-2) au menu avant le départ pour Le Caire, l'entraîneur national a qualifié de "bon choix"

ces deux sparring-partners, le seul objectif étant de parfaire l'aspect tactique. "On va plus travailler les aspects tactiques qui risquent de changer en fonction des matchs et de nos adversaires, avec un Burundi qui ressemble plus au Kenya et un Mali qui a presque le même profil que le Sénégal. Deux matchs et deux approches différentes", a-t-il justifié. Une chose est sûre : l'Algérie aura bien des atouts à faire valoir dans cette 32e édition du plus grand tournoi footballistique en Afrique, pour peu qu'ils soient utilisés à bon escient.

CAN-2019 DE FOOTBALL (GR. C) : L'Algérie retrouve le Sénégal, le Kenya et la Tanzanie en outsiders

La sélection algérienne de football retrouvera pour la troisième fois de suite une vieille connaissance, le Sénégal, dans le groupe C de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2019 en Egypte (21 juin - 19 juillet), où évoluent également le Kenya et la Tanzanie, de retour sur la scène continentale après plusieurs années d'absence.

"Nous n'avons pas le droit de prendre quiconque à la légère, tout le monde est bien armé en Afrique. Nous devons réussir nos débuts, faire en sorte d'être prêts le plus tôt possible dans la compétition", a indiqué le coach national Djamel Belmadi le 1er juin lors du dernier point de presse tenu à Sidi-Moussa (Alger) avant le départ des Verts en stage à Doha.

Au terme du tirage au sort de la phase finale, effectué le 12 avril dernier aux pieds des Pyramides du Gizeh, tous les observateurs étaient unanimes à dire que l'Algérie avait hérité d'un groupe relativement à sa portée, même si le facteur surprise n'est pas à écarter dans ce genre de compétitions.

En sa qualité de tête de séries, le Sénégal bénéficie naturellement des faveurs des pronostics pour décrocher l'un des deux billets de cette poule donnant accès aux quarts de finale, ou du moins se qualifier parmi les quatre meilleurs troisièmes, dans cette 32e édition qui se jouera pour la première fois en présence de 24 nations.

L'heure de la consécration pour les "Lions de la Teranga" ?

Les Sénégalais, qui avaient frôlé l'exploit lors du dernier Mondial-2018 en Russie en se faisant éliminer in extremis au premier tour du tournoi, ont repris

du poil de la bête au cours des qualifications de la CAN. Versé dans le groupe A en compagnie de la Guinée équatoriale, du Soudan et de Madagascar, le Sénégal a écrasé les qualifications en engrangeant 16 points sur les 18 possibles, soit l'équipe la plus performante de la campagne qualificative devant la Tunisie (15 pts).

L'Algérie s'appête ainsi à défier le Sénégal en phase finale pour la troisième fois de rang.

Lors de la CAN-2015 disputée en Guinée équatoriale, les Verts, alors dirigés par le Français Christian Gourcuff, s'étaient imposés 2-0, avant de faire match nul 2-2 deux ans plus tard au Gabon (CAN-2017), sous la conduite du Belge Georges Leekens.

Considéré comme l'un des favoris en puissance de cette CAN-2019, en compagnie du pays hôte l'Egypte, le Sénégal, première nation africaine au dernier classement de la Fifa (22e), abordera cette compétition avec plus de motivation et d'envie, mené par son attaquant-vedette Sadio Mané, sacré champion d'Europe avec les Anglais de Liverpool. L'entraîneur sénégalais Aliou Cissé, en poste depuis 2015 (22 victoires, 9 nuls, 6 défaites), s'est engagé à relever le défi au Caire et décrocher le titre qui n'a jamais souri au Sénégal, lequel s'est contenté d'un seul match amical, face au Nigeria (1-0).

Kenya et Tanzanie : déjouer les pronostics

Si l'Algérie et le Sénégal vont se disputer, sauf surprise, la première place de la poule, les deux autres pensionnaires du groupe C, le Kenya et la Tanzanie, vont devoir se battre pour déjouer les pronostics, ou du moins essayer de dé-

crocher la troisième place qui pourrait permettre à l'une ou l'autre équipe de passer le premier tour. Les "Harambee stars" kényans retrouvent le tournoi continental 15 ans après leur dernière participation en Tunisie (CAN-2004). Logés dans le groupe F des qualifications, les joueurs du sélectionneur français Sébastien Migné ont terminé à la 2e place avec 7 points, derrière le Ghana (9 pts).

Privé du défenseur de Martizburg United (Div.1 sud-africaine) Brian Mandela, forfait pour blessure, le Kenya (105e au classement Fifa) espère réussir son comeback sur le plan africain et cela passera inévitablement par un exploit le 23 juin face à l'Algérie, lors de la première journée. Le groupe des 23 Kényans est composé de 15 joueurs évoluant à l'étranger, menés par le milieu défensif de Tottenham (Angleterre), vice-champion d'Europe, Victor Wanyama. Au cours de sa préparation, le Kenya a joué deux matchs amicaux. Le premier s'est soldé par une

victoire face à Madagascar (1-0), alors que le second s'est terminé sur un score de parité devant la RD Congo (1-1). Si le Kenya, dont il s'agit de la 6e participation, signe son retour après 15 ans d'absence, la Tanzanie (131e au dernier classement Fifa) a mis fin à 39 ans de traversée du désert, elle qui ne s'est plus qualifiée depuis la CAN-1980 au Nigeria, soit son unique présence au rendez-vous continental.

Après une première étape préparatoire effectuée à Dar Es-Salaam, les "Taifa stars" ont rejoint l'Egypte pour leur second stage avec deux matchs amicaux au programme : face à l'Egypte (défaite 1-0) et devant le Zimbabwe (1-1). La liste des 23 dévoilée par le sélectionneur nigérian Emmanuel Amunike comprend 20 joueurs évoluant sur le sol africain, dont le milieu offensif de la JS Saoura (Ligue 1/Algérie) Thomas Ulimwengu, alors que trois éléments jouent sur le Vieux Continent.

CAN-2019 (PRÉPARATION) : La Tunisie bat le Burundi (2-1)

La sélection tunisienne de football a battu son homologue burundaise (2-1), en match amical de préparation des deux équipes pour la phase finale de la CAN 2019 (Egypte 21 juin-19 juillet).

Les buts ont été marqués par Taha Yacine Khenissi (66), Naim Sliti (90+3) pour la Tunisie, et Cédric Amissi (76) pour

le Burundi. La sélection tunisienne avait remportée ses deux précédents matchs amicaux face à l'Irak à Radès (2-0) et la Croatie à Varaždin au nord de la Croatie (2-1). La sélection tunisienne, qui s'envolera mercredi pour l'Egypte, évoluera au sein du Groupe E dans la ville de Suez aux côtés de l'Angola, du Mali et de

la Mauritanie. Elle entrera en lice lundi 24 juin face à l'Angola. De son côté, le Burundi qui disputait son deuxième match amical après avoir fait match nul avec l'Algérie (1-1), évoluera dans le Groupe B avec la Guinée, Madagascar et Nigeria. Il entamera la compétition samedi à Alexandrie face au Nigeria.

CAN-2019 DE FOOTBALL (PRÉPARATION) ALGÉRIE :

Ounas reprend l'entraînement

L'ailier international algérien de Naples (Italie) Adam Ounas, remis d'une légère blessure à la cheville, a repris l'entraînement avec ses coéquipiers lundi soir, soit à la veille du départ de la sélection algérienne de football pour le Caire pour participer à la Coupe d'Afrique des nations CAN-2019 en Egypte (21 juin-19 juillet), selon des photos publiées sur le site de la FAF.

Ounas s'est blessé mercredi dernier à l'entraînement lors du stage effectué par les Verts à Doha. L'instance fédérale avait réagi en affirmant que la blessure de l'ancien Bordelais était "sans gravité". Au cours de leur stage qatari, les joueurs du sélectionneur national Djamel Belmadi ont disputé deux matchs amicaux : face au Burundi (1-1) et au Mali (3-2).

Rappelons que le milieu défensif du Stade brestois (France) Haris Belkebla a été écarté pour des raisons disciplinaires et a été remplacé par l'attaquant Andy Delort (Montpellier), auteur face aux "Aigles" maliens de son premier but en sélection pour sa première apparition. A la CAN-2019, la sélection algérienne évoluera dans le groupe C, basé au Caire, avec le Kenya (23 juin), le Sénégal (27 juin) et la Tanzanie (1er juillet).

LIGUE 1 MOBILIS - USM ALGER : L'Assemblée reportée à samedi prochain

L'Assemblée générale ordinaire de l'USM Alger, prévue mardi matin au stade Omar-Hamadi de Bologhine, n'a pu avoir lieu finalement, et ce, pour deux principales raisons : l'absence de l'actionnaire majoritaire Ali Haddad et la présentation tardive des documents officiels, nécessaires à l'évaluation des bilans moral et financier.

Le Président Ali Haddad avait certes désigné deux membres de son entreprise de travaux publics (ETRH) pour le représenter dans cette Assemblée, mais les membres du Conseil d'Administration et les autres actionnaires "ont exigé de leur part un document, prouvant leur mandatement officiel par Haddad".

Etant donné que les deux représentants en question ne disposaient pas de ce mandatement officiel, les membres du Conseil d'Administration et les autres actionnaires ont considéré qu'ils "n'étaient pas légalement en droit de parler ou de décider au nom d'Ali Haddad".

A partir de là, et "soucieux de faire les choses dans le respect des lois", ils ont décidé de renvoyer les travaux de cette Assemblée à samedi prochain, ce qui laissera entre autres le temps à ces deux représentants d'obtenir leur mandatement officiel. Autre point ayant empêché le déroulement de cette Assemblée, la réception tardive des documents nécessaires à la bonne évaluation des bilans moral et financier. "Les règlements exigent que ces documents soient remis aux membres de l'Assemblée au moins 15 jours à l'avance, pour qu'ils puissent soigneusement les décortiquer, et savoir ainsi quoi décider" a expliqué le président du Club Sportif Amateur de l'USM Alger (CSA/USMA), Saïd Allik. Ainsi, à moins d'un nouveau rebondissement, l'Assemblée des Rouge et Noir, champions d'Algérie en titre, se tiendra samedi prochain.

APS

CAN 2019 (PRÉPARATION)/ SÉNÉGAL: Kalidou Koulibaly : «Un excellent test contre le Nigeria»

Le défenseur international sénégalais Kalidou Koulibaly a estimé que le match amical de préparation de la CAN 2019 (21 juin au 19 juillet) remporté (1-0) contre le Nigeria, dimanche, était "un excellent test".

"Une bonne performance, un test excellent : nous travaillons bien", a écrit le défenseur sénégalais de Naples sur son compte twitter après la rencontre amicale jouée au Caire (Egypte).

Le Sénégal qui a débuté sa préparation à Saly Portudal du 4 au 7 juin, s'est envolé ensuite pour Alicante, au sud-est de l'Espagne, où il a poursuivi sa préparation jusqu'à vendredi dernier, le 17 juin.

Cette rencontre amicale contre le Nigeria conclut la préparation des Lions qui avaient battu, 7-0, le 11 juin dernier les U19 du club d'Alicante.

Les Lions sénégalais évolueront dans le groupe C en compagnie des Taifa Stars de la Tanzanie (23 juin), des Verts d'Algérie (27 juillet) et des Harambee Stars du Kenya (1er



juillet). Kalidou Koulibaly de CAN après l'édition de 2017 jouera sa 2-ème phase finale de CAN où le Sénégal a été stoppé en quart de finale par le Cameroun aux tirs au but.

ATTRIBUTION DU MONDIAL 2022 AU QATAR : Platini placé en garde à vue

L'ancien président de l'Union européenne de football (UEFA) et ex-capitaine de la sélection française, Michel Platini, a été placé hier en garde à vue dans le cadre de l'enquête pour corruption sur l'attribution du Mondial-2022 au Qatar, a indiqué Mediapart.

L'ancien N.10 de l'équipe de France a été placé en garde à vue dans les locaux de l'Office anticorruption de la police judiciaire (OCLCJIF) à Nanterre (Hauts-de-Seine), a précisé le journal numérique selon ses informations.

Il est rappelé que l'attribution de cette Coupe du Monde au Qatar a déjà provoqué la chute de plusieurs membres du comité exécutif de la Fédération internationale de football (FIFA).

Les investigations du Parquet national financier (PNF) cherchent à établir les faits pour le rôle joué par des responsables français (politiques et sportifs) dans cette attribution avec comme chefs d'inculpation "corruption privée", "association de malfaiteurs" ainsi que "trafic d'influence et recel de trafic d'influence".

Dans cette affaire, l'ex-secrétaire général de l'Elysée, du temps du président Nicolas Sarkozy, Claude Guéant, a été également entendu en qualité de "sus-

pect libre", a ajouté Mediapart, précisant que l'enquête est menée avec la collaboration des autorités judiciaires suisses et américaines.

Le choix du Qatar pour la prochaine Coupe du Monde en 2022 a été voté par 24 membres du comité exécutif de la FIFA, au détriment des candidatures de l'Australie, du Japon, de la Corée du Sud et des Etats-Unis, rappelle-t-on.

La presse britannique a dénoncé le lendemain du vote la corruption au sein de la FIEA et, depuis, 16 membres du comité exécutif ont été radiés, suspendus ou restent sous le coup d'une enquête.

Selon Mediapart, l'enquête du PNF porte notamment sur la "célèbre" réunion secrète à l'Elysée en novembre 2010, révélée en 2013 par France Football et le mensuel So Foot.

Cette réunion a regroupé, au cours d'un déjeuner, le président Sarkozy, l'émir Tamim ben Hamad al-Thani et Michel Platini, avec la participation du Premier ministre qatari de l'époque Hamad ben Jassem al-Thani, le secrétaire



général de l'Elysée Claude Guéant et Sophie Dion, alors conseillère sport de Nicolas Sarkozy.

Selon le magazine France Football, "au cours de cette réunion, il a tout été question du rachat du PSG par les Qataris (devenu effectif en juin 2011), d'une montée de leur actionnariat au sein du groupe Lagardère et de la création d'une chaîne de sport (beIN Sports) pour concurrencer Canal+".

Le tout aurait été convenu "en échange d'une promesse : que Platini ne donne pas sa voix aux Etats-Unis, comme il l'avait envisagé, mais au Qatar", a-t-on ajouté.

LIGUE 2 / ASM ORAN : Le DJS tire la sonnette d'alarme

Le directeur de la jeunesse et des sports d'Oran (DJS), Badreddine Gharbi, a mis en garde, hier, contre les répercussions de la situation actuelle prévalant à l'ASM Oran et qui risque de lui jouer un mauvais tour la saison prochaine. "Rien ne va plus à l'ASMO.

Les responsables de ce club sont censés mettre tout de suite le holà, car si cette situation perdure, le club est appelé à vivre un autre exercice cauchemardesque", a déclaré à l'APS le premier responsable du secteur de la jeunesse et des sports.

Après avoir évité de peu la relégation lors de l'exercice écoulé, le deuxième club

phare d'Oran ne semble pas avoir retenu les leçons, comme l'atteste cette "démision collective" qui ne dit pas son nom de ses dirigeants.

"Les responsables de l'ASMO tablent à chaque fois sur l'apport des autorités locale et de la DJS pour gérer leur club.

D'ailleurs, rien que pour l'exercice passé, une somme de plus de 40 millions DA leur a été débloquée, contrairement à ce qu'ils avancent", a encore ajouté Badreddine Gharbi.

La situation actuelle que connaît la formation de "M'dina J'dida" a suscité la colère de ses fans qui continuent de faire pression pour

revendiquer le départ de toute l'équipe dirigeante et ouvrir les portes pour la reprise de la société sportive par actions (SSPA) par une entreprise publique ou privée. Cette doléance a été réitérée par des représentants des supporters au DJS qui les a reçus en début de semaine. Mais il sera très difficile qu'elle soit satisfaite, selon M. Gharbi lui-même, qui s'engage néanmoins à ne plus débloquer aucun centime au profit de la direction de l'ASMO "si cette dernière ne venait pas de remettre de l'ordre dans la maison". Dans la foulée, les préparatifs de la nouvelle saison sont loin de commencer, alors qu'il ne reste que près de deux mois

avant le coup d'envoi du championnat. A l'origine de ce retard, la situation confuse marquant les hautes sphères du club et la crise financière aigue y prévalent.

Le président du club sportif amateur (CSA), Merouane Bghor, qui gérait le club professionnel tout au long des dernières années, a décidé de se retirer pour se consacrer uniquement aux autres sections, selon ses dires. Un retrait devant accentuer davantage la crise des Vert et Blanc, puisqu'aucun n'autre dirigeant ne s'est manifesté pour assumer la responsabilité de faire démarrer la machine, déplore-t-on dans l'entourage du club.

Man City : Angelino va revenir

Recruté par le PSV Eindhoven l'été dernier, le latéral gauche Angelino va faire son retour à Manchester City. En effet, selon la Voz de Galicia, les Cityzens ont décidé de lever leur option de rachat pour l'Espagnol de 22 ans. Celle-ci serait de 12 millions d'euros.



ACCORD TROUVÉ POUR LLORENTE ?

Non conservé par les Merengue cet été, le milieu de terrain devrait rejoindre l'autre équipe de Madrid.

Il est temps pour Marcos Llorente de quitter son club formateur. Avec de nombreuses arrivées cet été (Hazard, Jovic, Rodrygo, Eder Militao, Mendy), le Real Madrid doit alléger son effectif, et le milieu de terrain ne sera pas conservé. Zinedine Zidane ne compte pas sur lui pour la saison prochaine, et le joueur s'est mis en quête d'un nouveau club. Selon As, un accord aurait été trouvé avec l'Atlético Madrid,

désireux de pallier au départ de sa sentinelle Rodrigo, partant vers Manchester City cet été.

POGBA
une offre colossale est tombée

Auteur d'une belle saison avec Manchester United, Paul Pogba est visé par plusieurs clubs, dont le Real Madrid et la Juventus. Et aux dernières nouvelles, le Français tiendrait une offre conséquente entre les mains. Manchester United, non qualifié pour la prochaine Ligue des Champions, s'apprête à vivre un mercato estival très agité. En effet, plusieurs de ses joueurs, dont Paul Pogba, sont susceptibles d'aller voir ailleurs.

L'international français a d'ailleurs affiché sa volonté de changer d'air, estimant qu'il était peut-être temps de « relever un nouveau défi, une nouvelle aventure ailleurs ». De quoi faire saliver ses concurrents.

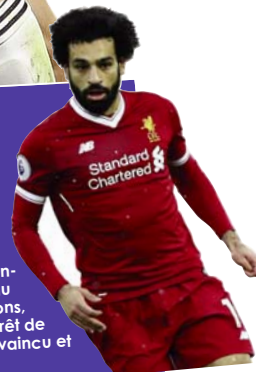
Le Real Madrid s'active déjà pour attirer Paul Pogba, une cible prioritaire de Zinedine Zidane pour son nouveau projet. La Juventus aurait déjà lancé une offensive pour tenter de récupérer son ancien joueur. Des contacts ont été établis avec son entourage en vue de son transfert durant le mercato estival. Mais c'est sans compter sur Manchester United.

L'entraîneur Ole Gunnar Solskjaer souhaite conserver le joueur de 26 ans et en faire la pierre angulaire de son nouveau Man United. Selon les informations du Daily Mail, les dirigeants mancuniens, afin de convaincre Pogba de rester à Old Trafford, lui auraient alors proposé une offre de prolongation de bail avec un juteux salaire à la clé, soit environ 560 000 € par semaine. Une offre colossale qui pourrait peser dans la balance.



Salah a fait son choix

Alors qu'on le croyait décidé à quitter Liverpool, la faute notamment à une relation difficile avec Jurgen Klopp, Mohamed Salah serait finalement bien déterminé à poursuivre l'aventure avec les Reds. A en croire le Daily Mail, si l'international égyptien a souhaité, après le sacre du vice-champion d'Angleterre en Ligue des champions, étudier toutes les possibilités qui s'ouvraient à lui, l'intérêt de la Juventus Turin ou du Real Madrid ne l'aurait pas convaincu et l'ancien Romain serait entièrement tourné vers les Reds.



James Rodriguez proche de retrouver Carlo Ancelotti ?

Actuellement au Brésil pour disputer la Copa America avec la Colombie, James Rodriguez se dirigerait vers le Napoli. Le milieu offensif n'aurait d'yeux que pour le club de Carlo Ancelotti, bien placé dans ce dossier.

Après deux années au Bayern Munich, James Rodriguez va retrouver le Real Madrid cet été, mais pour combien de temps ? Le Colombien ne serait pas désiré par Zinedine Zidane et devrait plier bagage au cours du mercato. « Est-ce que j'ai eu le temps de penser au Real Madrid ? Non, la vérité est que je ne sais rien encore », a confié le milieu de terrain après la rencontre contre l'Argentine dimanche. S'il ne sait « rien encore », James Rodriguez se dirigerait toutefois vers le Napoli, où Carlo Ancelotti l'attendrait. Et ce n'est pas la compétition sud-américaine qui devrait affecter son avenir.

En effet, d'après les informations divulguées par Carlo Alvino ce mardi, la Copa America ne devrait pas perturber le transfert de James Rodriguez. Selon le journaliste de la Sky, le joueur ne voudrait que Naples et attendrait la rencontre entre Florentino Pérez et Jorge Mendes pour boucler son transfert. Un prêt payant avec une option d'achat devrait être négocié entre le Napoli et le Real Madrid, qui prépare son dégraisage.



Le 10^e salon du lycéen et de l'étudiant algérien du 4 au 9 juillet à Alger, Oran et Constantine

La 10^e édition du salon du lycéen et de l'étudiant algérien se tiendra du 4 au 9 juillet prochain, simultanément, à Alger, à Oran et à Constantine sous le thème "Avec ou sans le Bac tu es gagnant", ont annoncé les organisateurs.

"Le Salon du lycéen et de l'étudiant algérien +The GraduateFair+ qui se trouve à sa 10^e édition aura lieu du 04 au 09 juillet prochain respectivement à l'école supérieure d'hôtellerie et de restauration d'Alger (ESHRA) à Oran, au Palais de la culture Moufidi Zakaria à Alger et à l'hôtel Novotel à Constantine", ont-ils indiqué dans un communiqué, soulignant que "ce rendez-vous exceptionnel se veut un espace à la fois convivial et professionnel". Cet événement devrait permettre "la rencontre d'un très large éventail d'acteurs de la formation (écoles supérieures, universités publiques et privées algériennes et étrangères, écoles de formation professionnelle et écoles de langues...) et un public d'apprenants toutes spécialités et niveaux confondus (élèves, parents d'élèves, étudiants, salariés... qu'ils soient à la recherche de formations supérieures ou professionnelles, ou simplement pour des besoins de conseils, d'orientation ou de reconversion", a-t-on expliqué.

Ce salon est soutenu par "L'Association nationale des parents d'élèves (ANPE), la première université privée algérienne "MDI", le British Council et l'ambassade de France à Alger à travers Campus France Algérie et France Alumni", a-t-on ajouté. Selon la même source, l'INSAG, l'USTHB, l'ENS Koléa, Racus (groupe de 21 universités d'Etat Russe), l'Université Libre de Tunis et l'Université Centrale de Tunis, le Collège LCI du Canada, France Graduate School et le Groupe Excelia - La Rochelle de France participent également à ce rendez-vous.

Des espaces réservés au recrutement et stage sont également prévus lors de ce salon, selon les organisateurs qui assurent que des entreprises comme le groupe Cevital et Setram seront présentes dans cet espace. Un riche programme de conférences pour l'orientation des lycéens et étudiants sont également au programme de ce salon qui a prévu, en outre, des ateliers de coaching parental. La prochaine édition du salon est prévue du 07 au 14 novembre 2019 et concernera les villes d'Oran, Alger, Annaba et Biskra.

ALGÉRIE - FOIRE: Le chef de l'Etat, Abdelkader Bensalah inaugure la 52^e édition de la Foire internationale d'Alger



Le chef de l'Etat, Abdelkader Bensalah, a donné hier au Palais des expositions (Pins maritimes-Alger) le coup d'envoi de la 52^e édition de la Foire internationale d'Alger (FIA-2019), une manifestation rehaussée par la participation de plus de 500 exposants nationaux et étrangers, issus de plus 15 pays.

ALGÉRIE- FOIRE INTERNATIONALE: Participation du secteur du Tourisme et de l'artisanat à la 52^e Foire internationale d'Alger

Le secteur du Tourisme et d'Artisanat sera présent à la 52^e édition de la Foire internationale d'Alger (FIA), prévue du 18 au 23 juin 2019 au Palais des Expositions à Alger, a indiqué, lundi, un communiqué du ministère.

Placé sous le thème "L'Algérie: diversification économique et opportunités de partenariat promoteur", cet rendez-vous vise à "favoriser les opportunités d'échange entre les différents acteurs des secteurs économique et tertiaire, tant au niveau national qu'international, en vue de l'établissement de partenariats et de coopération".

Le secteur du Tourisme et d'Artisanat sera

présent à cette foire internationale à travers les établissements sous tutelle, à l'image du Groupe Hôtellerie, Tourisme & Thermalisme (HTT), l'Office national du tourisme (ONT), l'Agence nationale du développement du tourisme (ANDT), l'Agence nationale de l'artisanat traditionnel (ANART), le Touring Club d'Algérie ainsi que la Fédération nationale des hôteliers.

Les représentants du secteur du Tourisme et de l'Artisanat exposeront, selon le communiqué, leurs différents produits et offres touristiques dans le cadre de la politique de promotion du secteur à travers "les meilleures supports et offres concurrentiels en met-

tant à profit la participation record qu'enregistre la manifestation à chaque édition, dans le but de faire connaître les différents sites et monuments touristiques de l'Algérie". Dans ce cadre, le secteur du Tourisme et de l'Artisanat souligne sa valorisation de ce genre de manifestation d'envergure internationale, qui connaît la participation des différents secteurs, organismes et opérateurs dans divers domaines et qui permet de "mettre en exergue l'image compétitive de l'Algérie sur le plan économique, d'oeuvrer à la dissipation des appréhensions des opérateurs et de donner un signal fort aux opérateurs étrangers désirant investir en Algérie".

SELON LA SÛRETÉ D'ALGER Arrestation du voleur du téléphone de la jeune femme en live sur Facebook

Les services de Sûreté de la wilaya d'Alger ont arrêté le principal suspect dans le vol du téléphone portable d'une jeune femme qui était en live sur Facebook, le 3^e jour de l'Aid El-Fitr, ont indiqué lundi ces services dans un communiqué.

Largement relayée sur les réseaux sociaux, la vidéo montrant l'action du vol, le 3^e jour de l'Aid El-Fitr, a été minutieusement exploitée par la brigade mobile de la Police judiciaire de Birkhadem, une fois la plainte officialisée, a ajouté la même source précisant que les investigations

l'identification de l'auteur. Sur la base d'un mandat d'élargissement de compétences, les enquêteurs ont procédé dans une autre wilaya à l'arrestation, jeudi dernier après une opération de filature, du principal accusé qui a été formellement reconnu par la victime.

Confronté aux faits, le suspect a tenté en vain de "duper" les agents de police en évoquant un acolyte, toujours recherché, avec lequel il a reconnu avoir commis un autre vol de deux téléphones portables dans un jardin public.

TRANSFERT ILLICITE DE DEVISES: Saisie de 30.000 euros et de 16.000 dollars à l'Aéroport d'Alger

Les services des Douanes ont déjoué lundi, une tentative de transfert illicite de 30.000 euros et 16.000 dollars, à l'Aéroport international d'Alger Houari-Boumediene, a appris hier l'APS auprès de la Direction générale de ce corps constitué.

Les 30.000 euros étaient en possession d'un passager algérien, en transit Tunis-Alger-Istanbul, selon les Douanes, alors que les 16.000 dollars ont été trouvés chez un autre voyageur algérien en partance pour Dubaï (Emirats arabes unis).

Pour rappel, le 20 mai dernier, les services des Douanes avaient déjoué une tentative de transfert illicite de 570.000 euros et de 101.000 USD, à l'Aéroport international d'Alger.

La somme saisie se trouvait en possession d'un commerçant algérien en partance pour Barcelone (Espagne), à bord d'un vol de la compagnie aérienne espagnole.

Dans une déclaration à l'APS, le directeur de l'information et de la communication à la Direction générale des Douanes, Djamel Brika, avait déclaré que "cette opération est la plus grande depuis le début de l'année 2019", soulignant que "les contrebandiers se dirigeaient habituellement vers la Turquie, les Emirats

Arabes Unis et le Qatar, mais que cette fois-ci ils avaient changé de cap vers les pays européens".

En 2018, la direction générale des Douanes avait créé une Commission chargée de la lutte contre la fraude et le transfert illicite des capitaux vers et à partir de l'étranger.

Un comité de veille et de suivi, chargé de suivre l'évolution des transferts en devises vers l'étranger a été mis en place cette année par le ministère des Finances dans le souci de renforcer la vigilance en matière de transactions financières avec le reste du monde.

Ce comité est composé de hauts fonctionnaires du ministère des Finances, de représentants de la Banque d'Algérie (BA) et de représentants de la Communauté bancaire (ABEF).

Face à l'augmentation des tentatives de transfert illicite de devises et dans le but de renforcer le contrôle sur les transactions financières avec le monde, la Direction générale des impôts (DGI) avait instruit récemment (en date du 20 avril dernier) ses services de porter une attention particulière en matière de délivrance des attestations de transfert de fonds à l'étranger, en durcissant le contrôle en cas de soupçons.

MDN

LUTTE CONTRE LE TERRORISME 2 caches d'armes et de munitions découvertes dans le sud du pays

Deux (02) caches d'armes et de munitions ont été découvertes, lundi, dans le sud du pays, par un détachement de l'Armée nationale populaire (ANP), en coordination avec les éléments de la Gendarmerie nationale, indique dans un communiqué, le ministère de la Défense nationale (MDN).

Dans le cadre de la lutte antiterroriste, "un détachement de l'Armée nationale populaire, en coordination avec les éléments de la Gendarmerie nationale, a découvert le 17 juin 2019, lors d'une patrouille et de recherche dans la localité de Debdab à In-Aménas en 4^e Région militaire, une cache d'armes et de munitions contenant un fusil à lunettes de type FAL, un fusil à pompe, ainsi que trois (03) chargeurs de

munitions", précise la même source.

"Dans le même contexte, un autre détachement de l'ANP a découvert, lors d'une opération de fouille et de recherche dans la localité d'Arak à Tamanrasset en 6^e Région militaire, une cache d'armes et de munitions contenant deux (02) fusils mitrailleurs de type FM, deux (02) pistolets mitrailleurs de type Kalachnikov, ainsi que trois (03) chargeurs, neuf (09) chaînes de munitions, et (3468) balles de différents calibres", est-il ajouté.

Ces opérations, réalisées sur le terrain, témoignent, sans doute, du haut degré de vigilance et de l'efficacité des unités de l'ANP, en charge de la lutte contre le terrorisme et la sécurisation des frontières", conclut le MDN.

APS